

Kubota

MINI-PELLETEUSE

FR

MODELE

KX080-3



NOTICE D'UTILISATION

Index des abréviations

1/min	tours par minute	m	mètres
%	pour cent	m/s ²	mètres par seconde au carré
°	degrés	m ³	mètres cubes
°C	degrés Celsius	max.	maximum
A	ampères	mm	millimètres
bars	bars	MPa	méga pascals
BGR	Règlement des caisses d'assurance mutuelle de l'industrie, en Allemagne	N	Newton
CO ₂	dioxyde de carbone	par ex.	par exemple
dB	décibels	rad	rayon
env.	environ	resp.	respectivement
et s.	et suivants	s	secondes
évent.	éventuellement	t	tonnes
GL	Ground level/Niveau du sol	V	volts
ISO	International Organization for Standardization (Organisation Internationale de Normalisation)	y c.	y compris
kg	kilogrammes		
km/h	kilomètres par heure		
kN	kilonewton		
kV	kilovolts		
kW	kilowatts		
l	litres		
l/min	litres par minute		
LpA	niveau de pression acoustique au poste de conduite		
LwA	niveau de puissance acoustique constaté		

Symboles généraux

	Témoin d'avertissement		Déport de la flèche (à gauche)
	Témoin de niveau carburant		Déport de la flèche (à droite)
	Témoin d'huile moteur		Montée de la lame
	Témoin de charge batterie		Descente de la lame
	Témoin de préchauffage		Sens de déplacement de la manette
	Huile hydraulique		Sens de déplacement des manettes
	Vitesse rapide		Témoin du gyrophare ON/OFF
	Vitesse normale		Bouton de sélection d'affichage
	Translation en marche avant		Interrupteur de circuit auxiliaire
	Translation en marche arrière		Interrupteur de phares de travail
	Montée de la flèche		
	Descente de la flèche		
	Extension du balancier		
	Rétraction du balancier		
	Fermeture du godet		
	Ouverture du godet		

CONSIGNES DE SECURITE

Règles de sécurité fondamentales

- À l'utilisation des pelleteuses spécifiées ci-avant, il faut appliquer la directive CE concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé pour l'utilisation d'équipements de travail par les travailleurs (89/655/CEE, modifiée par la directive 95/63/CE) du 30/11/1989 et du 05/12/1995.
- Pour l'entretien et la remise en état suivre les instructions de la présente notice d'utilisation.
- Le cas échéant, appliquer les prescriptions nationales spécifiques.

Engagements, responsabilité et garantie

La connaissance des consignes et prescriptions de sécurité est la condition fondamentale pour le bon fonctionnement de la pelleteuse et son utilisation en toute sécurité.

Les dispositions de cette notice d'utilisation et, en particulier les consignes de sécurité, doivent être respectées par toutes les personnes qui interviennent sur la pelleteuse ou travaillent avec cette machine. En plus, les règles et prescriptions de prévention des accidents en vigueur au lieu d'utilisation actuel doivent être pleinement respectées.

Dangers pendant l'utilisation de la pelleteuse :

- Les pelleteuses sont construites suivant les connaissances techniques actuelles et conformément aux consignes de sécurité reconnues. Cependant, l'utilisation d'une pelleteuse peut présenter des dangers pour la santé ou même la vie de l'opérateur ou de tiers et des risques d'endommagement de la machine elle-même ou d'autres biens matériels. L'utilisation de la pelleteuse est autorisée uniquement
 - pour les travaux auxquels elle est destinée et
 - si elle se trouve dans un état impeccable du point de vue sécurité.
- Réparer immédiatement les défauts qui pourraient affecter la sécurité.

Garantie et responsabilité

L'étendue, la durée et la forme de la garantie sont stipulées dans les conditions de vente et de livraison du fabricant. En ce qui concerne les droits à la garantie qui pourraient découler d'une documentation incorrecte, c'est la notice d'utilisation en vigueur à la date de livraison qui fait foi, voir Date d'édition de la notice d'utilisation (page 12). Au delà des conditions de vente et de livraison les clauses suivantes sont applicables : un droit à la garantie est exclu pour les dommages causés à des personnes et les dégâts matériels, provoqués par l'une ou plusieurs des causes suivantes :

- utilisation de la pelleteuse non conforme aux prescriptions et à l'utilisation prévue,
- mise en marche, conduite et maintenance incorrectes de la pelleteuse,
- utilisation de la pelleteuse avec des dispositifs de sécurité défectueux ou avec des dispositifs de sécurité et de protection pas correctement montés ou hors service,
- méconnaissance ou non-respect des instructions de la présente notice d'utilisation,
- utilisation par un personnel pas suffisamment qualifié ou n'ayant pas acquis la formation requise,

Consignes de sécurité

- exécution incorrecte des réparations,
- utilisation de pièces détachées non d'origine du fabricant,
- modifications de la construction de la pelleteuse effectuées sans autorisation,
- surveillance insuffisante des pièces de la machine soumises à usure,
- dommages causés par des corps étrangers ou par force majeure.

Pour assumer ses propres responsabilités, l'exploitant (entrepreneur) doit :

- veiller à ce que les consignes de sécurité (page 14) soient respectées,
- prendre les mesures qui s'imposent (page 17) pour exclure une mise en marche ou une utilisation de la machine sans autorisation et
- en outre garantir une utilisation conforme à la destination (page 17) et un travail conforme aux conditions d'utilisation contractuelles de la pelleteuse.



Consignes de sécurité

Symboles de sécurité

Dans cette notice d'utilisation les termes et symboles suivants sont utilisés pour signaler les risques et dangers :



repère des informations importantes pour les procédures de travail et de fonctionnement et qui ne sont pas immédiatement évidentes pour l'utilisateur.



repère des procédures de travail et de fonctionnement à respecter scrupuleusement afin de ne pas porter préjudice à la pelleteuse ou à d'autres biens matériels.



repère des procédures de travail et de fonctionnement à respecter scrupuleusement afin de ne pas risquer de mettre des personnes en danger.



repère les dangers qui se présentent lors de la manutention de batteries.



repère les dangers que présentent les substances caustiques (électrolyte).



repère les dangers que présentent les substances explosibles.



interdit de fumer et d'utiliser une flamme, une lampe à feu nu ou toute autre source d'inflammation.



interdit les projections d'eau.



repère les procédures de travail et de fonctionnement qui demandent le stockage et l'élimination des déchets conformément aux prescriptions pour la protection de l'environnement.

Consignes de sécurité

Utilisation conforme à la destination

Les pelleteuses traitées dans la présente notice d'utilisation sont destinées à l'excavation, à la fouille et aux opérations de chargement, transport et déchargement de terre, de roches et d'autres matériaux ainsi que pour le terrassement et les travaux à effectuer avec un marteau brise-roche hydraulique. Dans la mesure du possible, le chargement, le transport et le déversement du contenu du godet devraient être effectués sans translation de la pelleteuse. La capacité de levage maximale autorisée pour le godet ne doit jamais être dépassée.

L'utilisation conforme à la destination implique aussi :

- le respect de toutes les indications de cette notice d'utilisation,
- le fait d'utiliser exclusivement des pièces de rechange et accessoires d'origine ; l'utilisation d'autres pièces de rechange et d'autres accessoires est interdite, sauf dans quelques exceptions nécessitant l'autorisation écrite préalable de la société KUBOTA Baumaschinen GmbH.
- l'exécution de tous les travaux de maintenance indiqués et ce, aux intervalles fixés,
- le respect des échéances des contrôles obligatoires pour la prévention des accidents (sécurité du travail).

Utilisation interdite

Toute utilisation non conforme de la pelleteuse spécifiée dans la présente notice d'utilisation, c'est à dire toute divergence par rapport aux dispositions de la section Utilisation conforme à la destination (page 17) de la notice d'utilisation est considérée comme une utilisation interdite. Il en est de même dans le cas du non respect des normes et directives énoncées dans la présente notice d'utilisation.

L'utilisation non conforme peut entraîner des risques. Exemples d'une telle utilisation non conforme ou abusive :

- l'utilisation de la pelleteuse pour lever des charges sans avoir monté l'équipement de levage adéquat,
- l'utilisation de la pelleteuse pour travailler sous terre,
- l'utilisation de la pelleteuse pour le transport de personnes dans le godet,
- l'utilisation de la pelleteuse pour démolir des murs à l'aide du godet.

Obligations spécifiques de l'exploitant

L'exploitant de la pelleteuse au sens de cette notice d'utilisation est toute personne morale ou juridique qui utilise elle-même la machine ou qui donne l'ordre de son utilisation. Dans quelques situations particulières (par ex. crédit-bail, location) l'exploitant est la personne chargée des responsabilités d'exploitation de la pelleteuse issues des conventions contractuelles conclues entre le propriétaire et l'utilisateur.

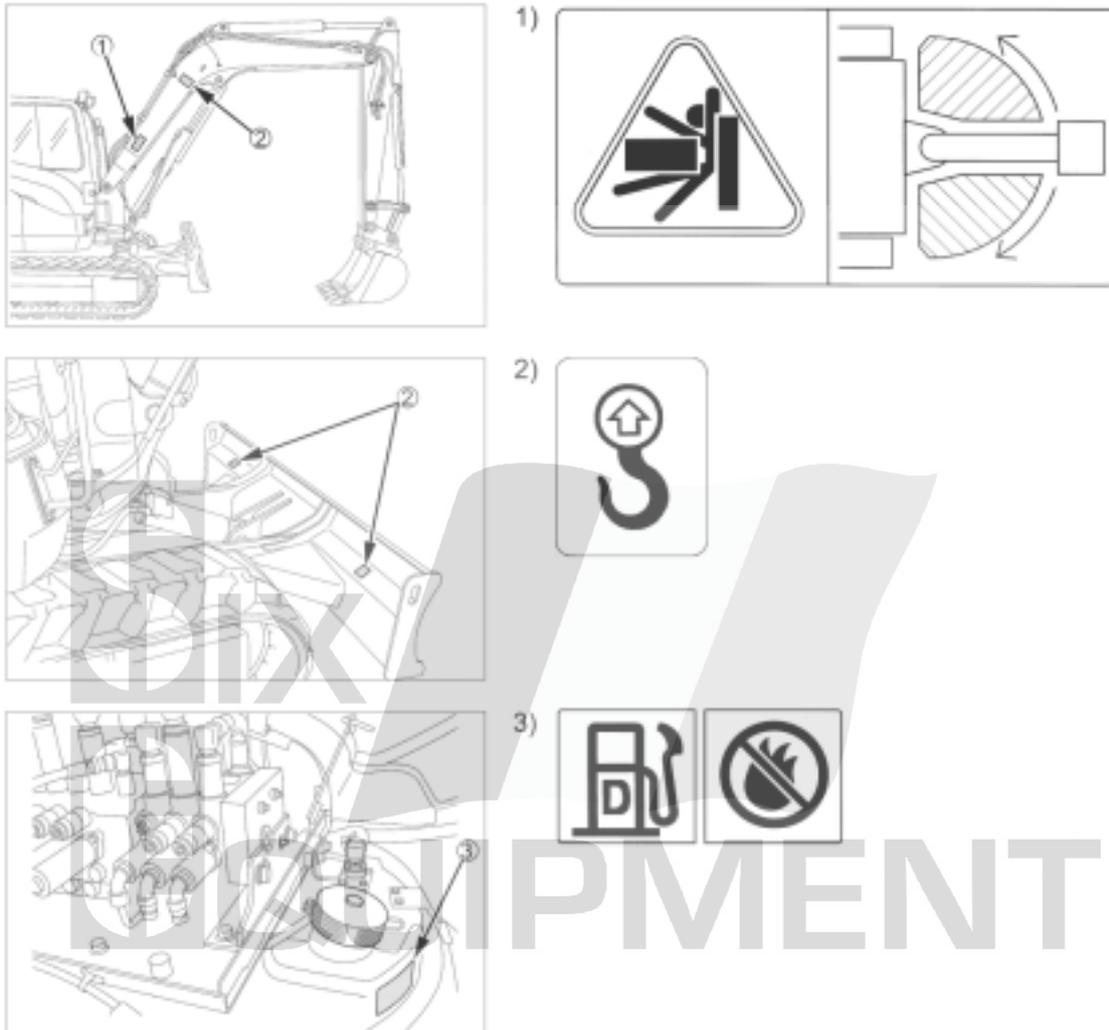
L'exploitant doit garantir que la pelleteuse soit uniquement utilisée conformément aux prescriptions et que tous les risques pour la vie et la santé de l'utilisateur ou de tiers soient évités. En plus il doit veiller au respect des prescriptions pour la prévention des accidents, des autres règles de sécurité technique ainsi qu'à l'observation des prescriptions relatives à l'utilisation, la maintenance et la réparation. L'exploitant doit aussi s'assurer que tous les opérateurs et utilisateurs ont bien lu et compris la présente notice d'utilisation.

Consignes de sécurité

Symboles de sécurité sur la pelleuse

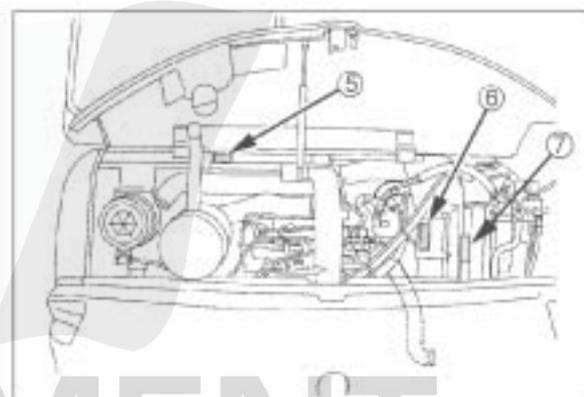
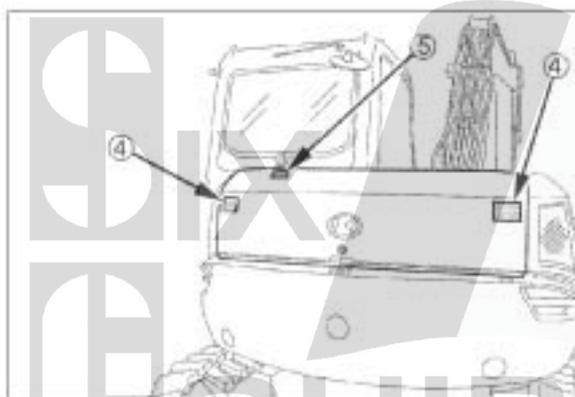
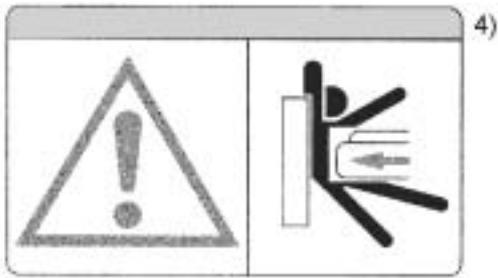
Tous les symboles de sécurité (autocollants) appliqués sur la pelleuse doivent toujours rester bien lisibles ; sinon, les remplacer.

L'emplacement des symboles de sécurité est indiqué sur les illustrations suivantes.



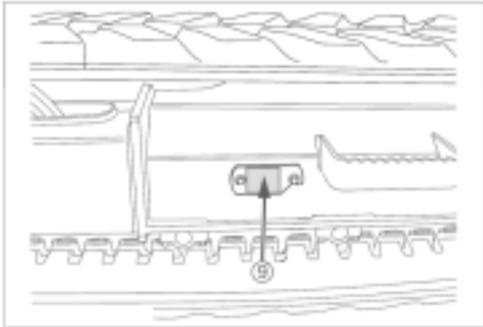
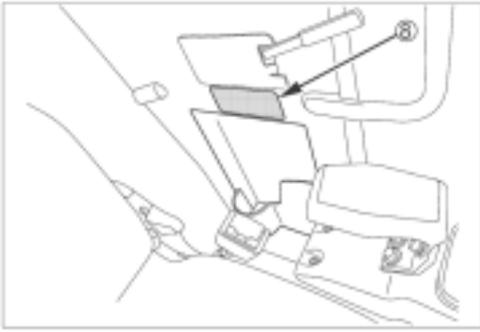
- 1) N° de pièce : 69198-5722-0 (des deux côtés)
Ne pas se tenir dans le champ de manœuvres.
- 2) N° de pièce : RC108-5796-0 (des deux côtés)
Point d'attache d'élingues
- 3) N° de pièce : RB238-5736-0
Exclusivement gazole ; ne pas s'approcher avec une source d'inflammation.

Consignes de sécurité



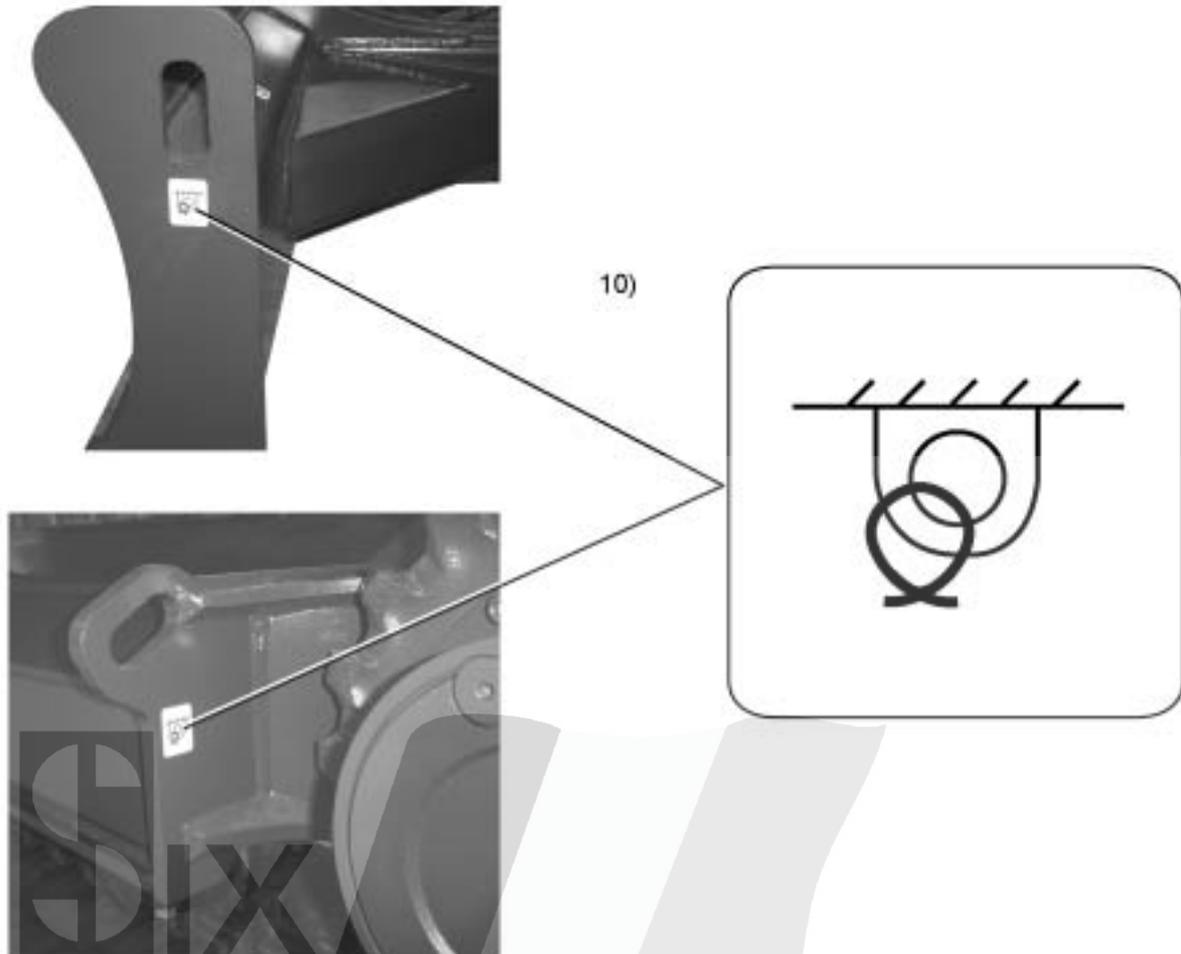
- 4) N° de pièce : RD809-5725-0
Ne pas se tenir dans le champ de manœuvres.
- 5) N° de pièce : RD809-5745-0
Ne pas toucher les pièces chaudes, telles que pot d'échappement, etc.
- 6) N° de pièce : RC418-5737-0
Ne pas s'approcher du ventilateur et de la courroie trapézoïdale.
- 7) N° de pièce : RA028-5724-0
Radiateur : Risque de brûlure.

Consignes de sécurité



- 8) N° de pièce : 69198-5784-0
Veuillez lire la notice d'utilisation et vous assurer que vous avez parfaitement compris toutes les instructions avant de démarrer et d'utiliser la pelleuse.
- 9) N° de pièce : RD809-5795-0
Veuillez lire la notice d'utilisation avant de détendre la chenille.

EQUIPMENT



- 10) N° de pièce : RD809-5733-0 (des deux côtés)
Point de fixation à utiliser exclusivement pour l'arrimage de la pelleuse sur un véhicule de transport.

Consignes de sécurité

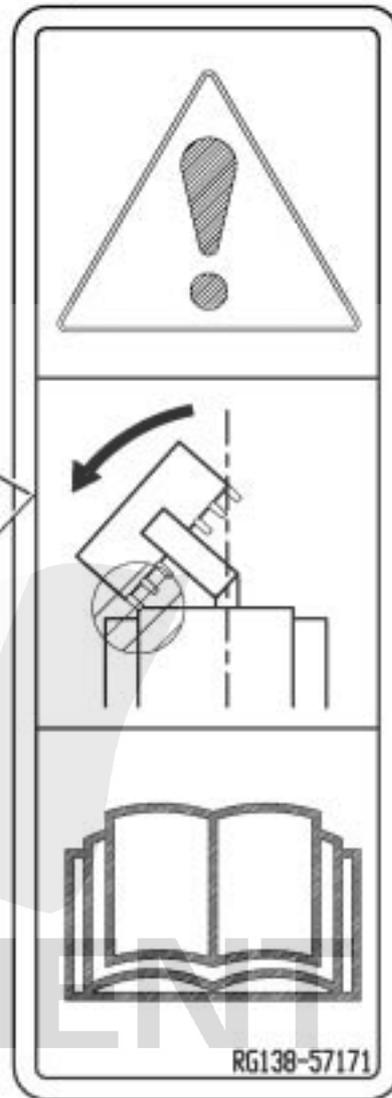
a)



b)



11)



- a) Version cabine
- b) Version à canopy

- 11) N° de pièce : RG138-5717-0
En utilisant un godet plus large ou bien plus profond il faut faire attention pendant les mouvements de rotation et de rétraction des équipements rapportés à l'avant que le godet ne batte pas contre la cabine ou le canopy.

Consignes de sécurité

Dispositifs de sécurité

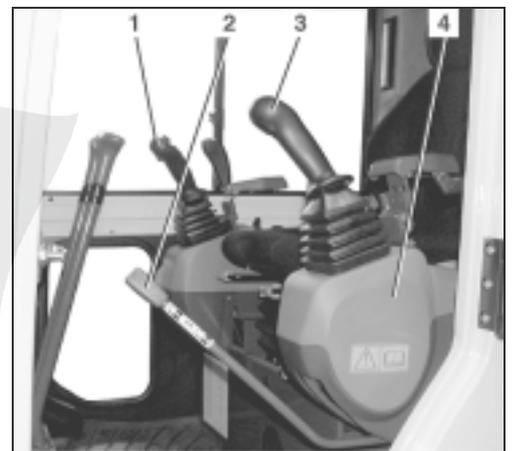
Avant toute mise en service de la pelleuse, tous les dispositifs de sécurité doivent être montés correctement et être en bon état de fonctionnement. Toute manipulation des dispositifs de sécurité, par ex. le court-circuitage de contacteurs de fin de course, est interdite.

L'enlèvement de dispositifs de sécurité n'est permis qu'après :

- l'immobilisation de la pelleuse et l'arrêt du moteur,
- les précautions prises pour interdire la remise en marche (contacteur de démarrage en position STOP et clé de contact retirée).
- La pelleuse est équipée d'un dispositif antivol. Avec le dispositif antivol, le vol de la machine est plus difficile, mais il ne peut pas être totalement exclu.

Verrouillage des éléments de commande

Les manettes droite et gauche (1 et 3), ainsi que les leviers de translation et le levier de commande de lame, sont hors fonction lorsque la console de commande (4) est relevée. Ainsi, l'opérateur peut prendre place ou quitter la cabine sans aucun risque. Le déverrouillage et le levage de la console ont lieu à l'aide du système de verrouillage des leviers de commande (2).

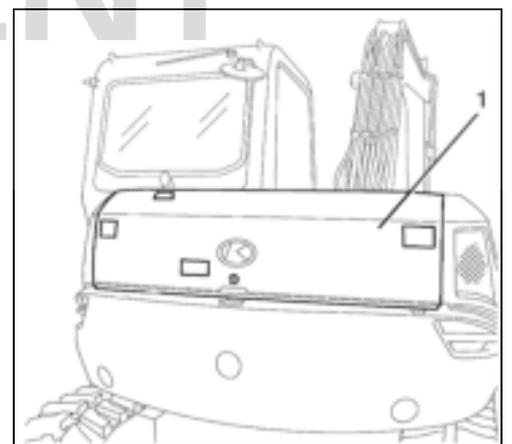


Tirette d'arrêt manuel du moteur

En cas de défaillance de l'installation électrique, il est encore possible d'arrêter manuellement le moteur.

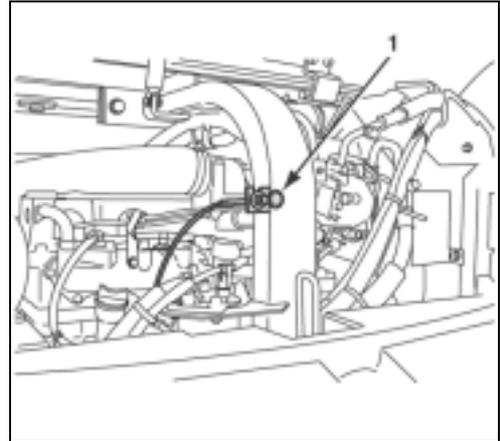
Pour arrêter le moteur :

- Ouvrir le capot du moteur (1) (page 96).



Consignes de sécurité

- Pour arrêter le moteur, tirer sur le bouton (1) jusqu'à ce que le moteur s'arrête.
- Une fois que le moteur est arrêté, repousser le bouton dans la position d'origine.
- Fermer le capot du moteur.

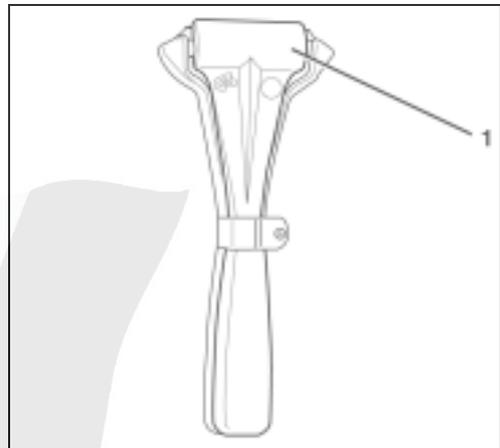


Marteau de secours

En cas d'accident, s'il n'est pas possible d'ouvrir la porte de la cabine, la vitre latérale ou le pare-brise, l'opérateur casser les vitres à l'aide du marteau de secours (1).



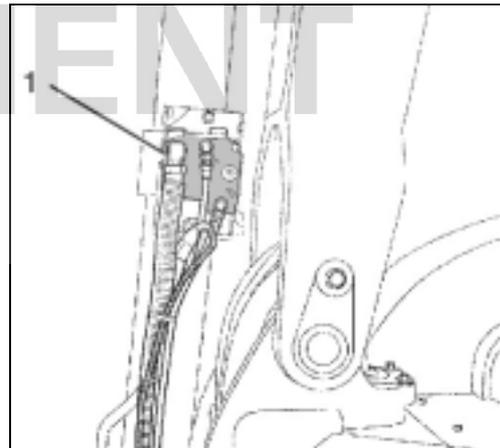
En cassant une vitre, fermer impérativement les yeux et les protéger avec le bras.



Clapet d'arrêt automatique

Le clapet d'arrêt automatique empêche l'abaissement soudain de la charge en cas de rupture de tuyau ou de conduite lors d'une opération de levage.

Le clapet d'arrêt automatique (1) est monté directement sur le raccord hydraulique du vérin de la flèche.



Départ usine, le clapet d'arrêt automatique a été taré pour la pelleuse respective et plombé. La garantie expire si le plombage de ce clapet est enlevé ou a été manipulé.



Une manipulation peut être à l'origine de blessures graves, voire même mortelles. Toute manipulation est donc strictement interdite.

Consignes de sécurité

Toute manipulation ou réparation des clapets d'arrêt automatique est interdite. Ils ne doivent être remplacés que sous forme d'ensemble complet, par un concessionnaire KUBOTA.

Systeme d'avertissement de surcharge

La pelleteuse est équipée d'un système d'avertissement de surcharge. Ce système est commandé par le manoccontact monté au niveau du clapet d'arrêt automatique du vérin de la flèche. La charge suspendue est mesurée par le biais de la pression exercée dans le vérin, du côté de la tête du piston, et en cas de surcharge le système d'avertissement est déclenché.

Le dispositif d'avertissement est mis en marche par l'interrupteur à bascule du dispositif d'avertissement (1). En cas de surcharge, un signal acoustique retentit.



Dangers inhérents à l'installation hydraulique

En cas de projection d'huile dans les yeux, les rincer immédiatement à l'eau pure, puis consulter immédiatement un médecin.

La peau et les vêtements ne doivent pas entrer en contact avec l'huile hydraulique. Les parties de la peau entrées en contact avec l'huile hydraulique doivent être - si possible, immédiatement - lavées soigneusement et plusieurs fois avec de l'eau et du savon, sinon l'huile pourrait irriter la peau et causer une dermatose.

En cas de projection ou de renversement d'huile hydraulique sur les vêtements, se changer immédiatement.

Si une personne a inhalé des vapeurs (brouillard) d'huile hydraulique, il faut immédiatement l'emmener chez le médecin.

En cas de fuites de l'installation hydraulique, ne pas mettre la pelleteuse en marche ou l'arrêter immédiatement.

Ne pas rechercher les fuites d'huile avec la main nue, mais toujours se servir d'un morceau de bois ou de carton. Pour la recherche de fuites, porter des vêtements de protection (lunettes et gants).

Neutraliser immédiatement l'huile hydraulique écoulee, avec des liants absorbant l'huile. Conserver les liants contaminés exclusivement dans des récipients appropriés et les éliminer conformément aux prescriptions en vigueur pour la protection de l'environnement.

Consignes de sécurité

Lutte contre l'incendie

En cas d'incendie au niveau de l'installation électrique ou hydraulique, utiliser un extincteur à mousse carbonique (CO₂).

Pour le rangement d'un extincteur (1), un emplacement est prévu à côté du siège de l'opérateur, à gauche. L'extincteur ne fait pas partie de l'équipement de la pelleuse.



SIX
EQUIPMENT

REMORQUAGE, CHARGEMENT ET TRANSPORT

Consignes de sécurité pour le remorquage

- Pour le remorquage de la pelleteuse, le véhicule remorqueur doit être au moins de la même classe de poids que la pelleteuse.
- Utiliser une barre de remorquage. En cas de remorquage avec un câble, un véhicule supplémentaire doit être attelé derrière la pelleteuse pour la freiner au besoin. La barre ou les câbles de remorquage doivent avoir une résistance à la traction suffisante pour le remorquage de la pelleteuse. Tous les moyens de remorquage doivent être en parfait état.
- Lors du remorquage, il est interdit d'entrer dans la zone de danger, par ex. se placer entre les véhicules. En d'utilisation de câbles, la distance de sécurité est de 1,5 fois la longueur du câble.
- Utiliser pour le remorquage l'anneau de remorquage fixé au châssis porteur.
- Les mêmes consignes de sécurité s'appliquent aussi lorsque la pelleteuse est utilisée en tant que véhicule remorqueur.
- Lors des manœuvres de remorquage, respecter les valeurs autorisées pour la charge tractable et le poids exercé sur l'anneau d'attelage, voir Caractéristiques techniques (page 34).

Consignes de sécurité pour le chargement de la pelleteuse à l'aide d'une grue

- Les élingues et autres équipements utilisés pour soulever la pelleteuse doivent avoir une capacité suffisante pour supporter le poids de la pelleteuse suspendue.
- Avant l'utilisation des appareils de levage, vérifier s'ils ont été soumis aux contrôles techniques obligatoires sur le plan de la sécurité et s'assurer qu'ils sont dans un état impeccable.
- Accrocher les câbles ou chaînes de levage uniquement aux points d'ancrage prévus sur la pelleteuse. Il est interdit de les accrocher au pavillon de la cabine sous peine de causer de graves dommages.
- Respecter absolument les règles pour la prévention des accidents du travail applicables au levage de charges.
- Au levage de la pelleteuse, cette dernière doit être assurée par un câble de retenue.
- L'opérateur de la grue est responsable du respect de ces prescriptions de sécurité.

Consignes de sécurité pour le transport

- Les rampes de chargement doivent avoir une capacité de charge suffisante pour supporter le poids de la pelleteuse. Poser correctement et fixer solidement les rampes sur le véhicule de transport.
- Soutenir l'arrière de la plate-forme de chargement du véhicule de transport avec des étais de dimensions suffisantes.
- Les rampes de chargement doivent être plus larges que les chenilles de la pelleteuse et être munies de bordures latérales.
- Le véhicule de transport doit avoir une capacité de charge suffisante pour transporter la pelleteuse.

Remorquage, chargement et transport

- Poser les deux rampes de chargement, gauche et droite, de telle façon que la ligne médiane du véhicule de transport soit dans l'axe de la ligne médiane de la pelleuse à transporter.
- Il est interdit de charger la pelleuse sur le véhicule de transport sans utiliser de rampes ou en se servant de la flèche.
- Serrer le frein de stationnement du véhicule de transport et mettre des cales à avant et à arrière de toutes les roues du véhicule de transport.
- Immobiliser et amarrer la pelleuse sur le véhicule de transport en utilisant des cales, des chaînes ou des sangles d'amarrage appropriées, pour écarter tout risque de glissement. Avec des moyens adéquats, fixer les cales aux chenilles de la pelleuse et au véhicule de transport. Le conducteur du véhicule de transport est responsable de la bonne fixation de la pelleuse sur le véhicule de transport.
- Pour charger la pelleuse sur le véhicule de transport et la décharger, une personne doit être chargée de guider l'opérateur de la pelleuse. Cette personne est alors responsable du chargement correct de la pelleuse. La pelleuse ne doit être déplacée que sur l'ordre de la personne responsable du guidage ; l'opérateur de la pelleuse et la personne qui le guide doivent toujours rester en contact visuel. Si ce contact visuel est interrompu, l'opérateur doit immédiatement arrêter la pelleuse.
- En roulant avec la pelleuse chargée sur le véhicule de transport, toujours garder une distance de sécurité de 1,0 m par rapport aux fils électriques aériens. Respecter les dispositions du code de la route.

Remorquage

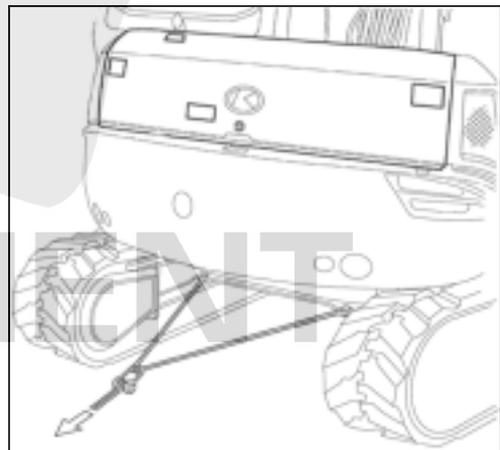


Observer les instructions du chapitre Consignes de sécurité (page 14) et de la section Consignes de sécurité pour le remorquage (page 27).



Il est permis de remorquer la pelleuse seulement sur de courtes distances et en roulant au pas.

- Fixer la barre ou le câble de remorquage aux points d'attache (voir l'illustration) de la pelleuse et sur le véhicule remorqueur.



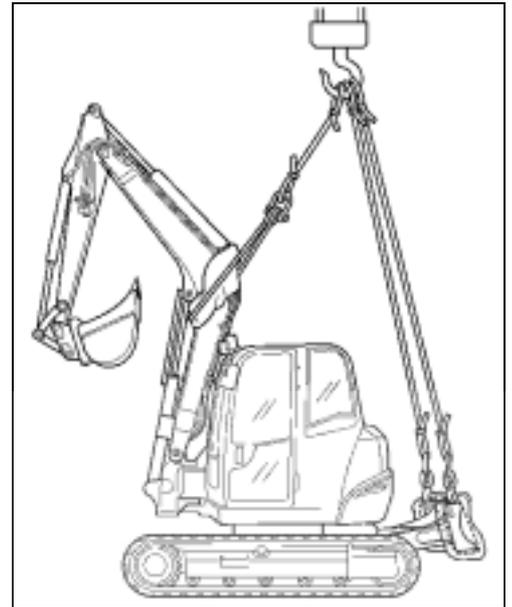
- Lors du remorquage, l'opérateur de la pelleuse doit être assis à son poste de conduite.
- Démarrer très doucement le véhicule remorqueur afin d'éviter toute sollicitation brusque.

Chargement de la pelleuse à l'aide d'une grue



Observer les instructions du chapitre *Consignes de sécurité* (page 14) et de la section *Consignes de sécurité pour le chargement de la pelleuse à l'aide d'une grue* (page 27).

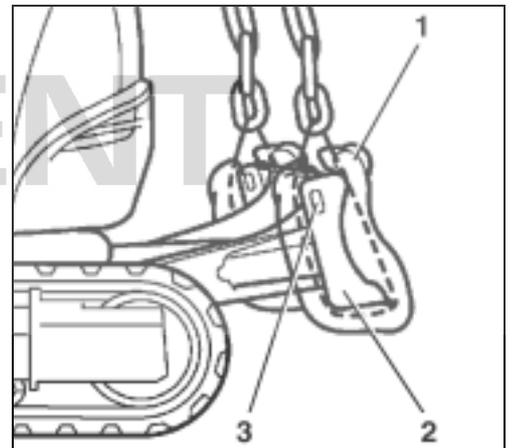
- Amener la pelleuse en position de levage, sur une surface plane (voir l'illustration).
- Relever la lame jusqu'en fin de course du vérin de lame, voir aussi la section *Travaux d'excavation (Manipulation des éléments de commande)* (page 68).



- Aligner la flèche dans l'axe longitudinal de la tourelle de la pelleuse.
- Étendre le vérin de flèche, le vérin de godet et le vérin de balancier jusqu'en fin de course.
- Orienter la tourelle de telle manière que la lame se trouve à l'arrière.
- Fermer et verrouiller la porte et les capots.
- Fixer les élingues (1) autour de la lame (2), à droite et à gauche. Intercaler des chiffons pour ne pas endommager la lame.

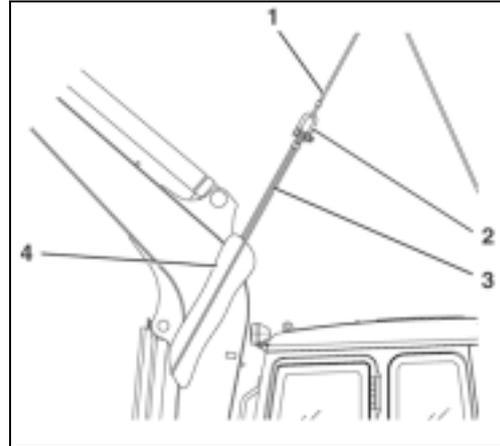


Ne pas utiliser les anneaux de levage (3).



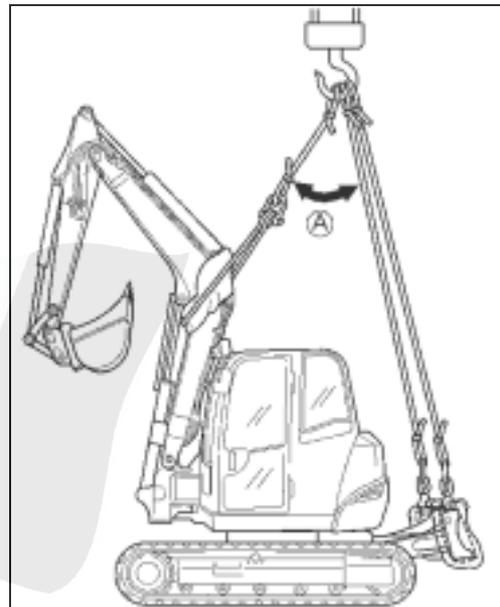
Remorquage, chargement et transport

- Fixer l'élingue (3) autour de la flèche, comme montré sur l'illustration. Intercaler des chiffons (4) pour ne pas endommager la flèche. Accrocher les élingues (3) et (1) à une manille (2).



- Tendrer légèrement les élingues à l'aide de la grue (voir l'illustration). L'angle de levage (A) doit être $\leq 55^\circ$.

Toujours maintenir la pelleuse à l'horizontale. Veiller à ce que le centre du crochet de la grue se trouve le plus près possible de l'axe vertical de pivotement de la pelleuse et que l'angle de levage corresponde à la valeur indiquée. Soulever la pelleuse.



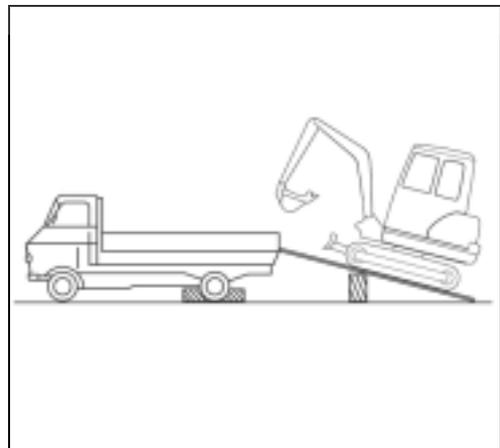
Les anneaux de levage de la cabine ne sont pas prévus pour le levage de la pelleuse. Il est interdit de lever la pelleuse en utilisant ces points d'ancrage.

Transport sur une semi-remorque porte-pelle



Observer les instructions du chapitre *Consignes de sécurité* (page 14) et de la section *Consignes de sécurité pour le transport* (page 27).

- Poser les rampes de chargement de sorte que l'angle par rapport au véhicule de transport soit de 10° à 15° . Tenir compte de la largeur des chenilles. Les rampes doivent être fixées au véhicule de transport de telle sorte qu'elles ne risquent pas de glisser sous la charge de la pelleuse.



Remorquage, chargement et transport



Il est interdit de se repositionner ou de faire demi-tour sur la rampe. Si nécessaire, redescendre en marche arrière et remonter sur la rampe après avoir correctement réaligné la pelleuse.

- Aligner la pelleuse exactement avec les rampes de chargement et monter sur les rampes en translation rectiligne, puis descendre la lame sur le plateau de chargement.



Attention ! Danger de mort !

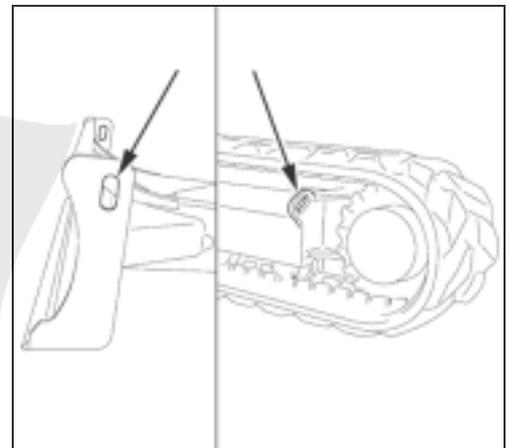
Lors d'une manœuvre de rotation, aucune personne ne doit se trouver sur le plateau de chargement, car elle risquerait d'être coincée.



Faire attention, lors d'une manœuvre de rotation, car l'équipement avant risque de buter contre le véhicule de transport. Le véhicule de transport et la pelleuse risquent d'être endommagés.

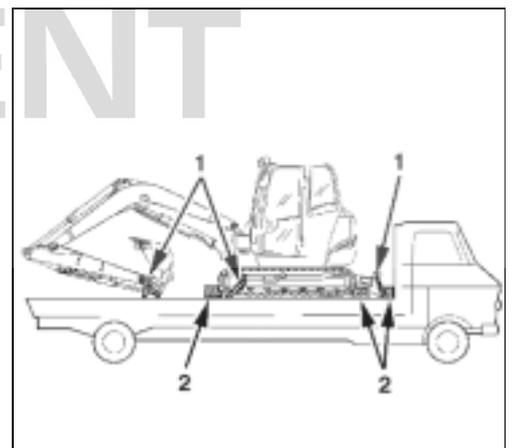
- Faire tourner la tourelle de 180° de telle sorte que l'équipement avant soit orienté vers l'arrière du véhicule de transport.

Pour l'immobilisation de la machine, utiliser les points d'ancrage montrés sur l'illustration.



- Pour une fixation fiable, rétracter le balancier à fond et fermer complètement le godet, abaisser la flèche jusqu'à ce que les biellettes du godet touchent le plateau de chargement.

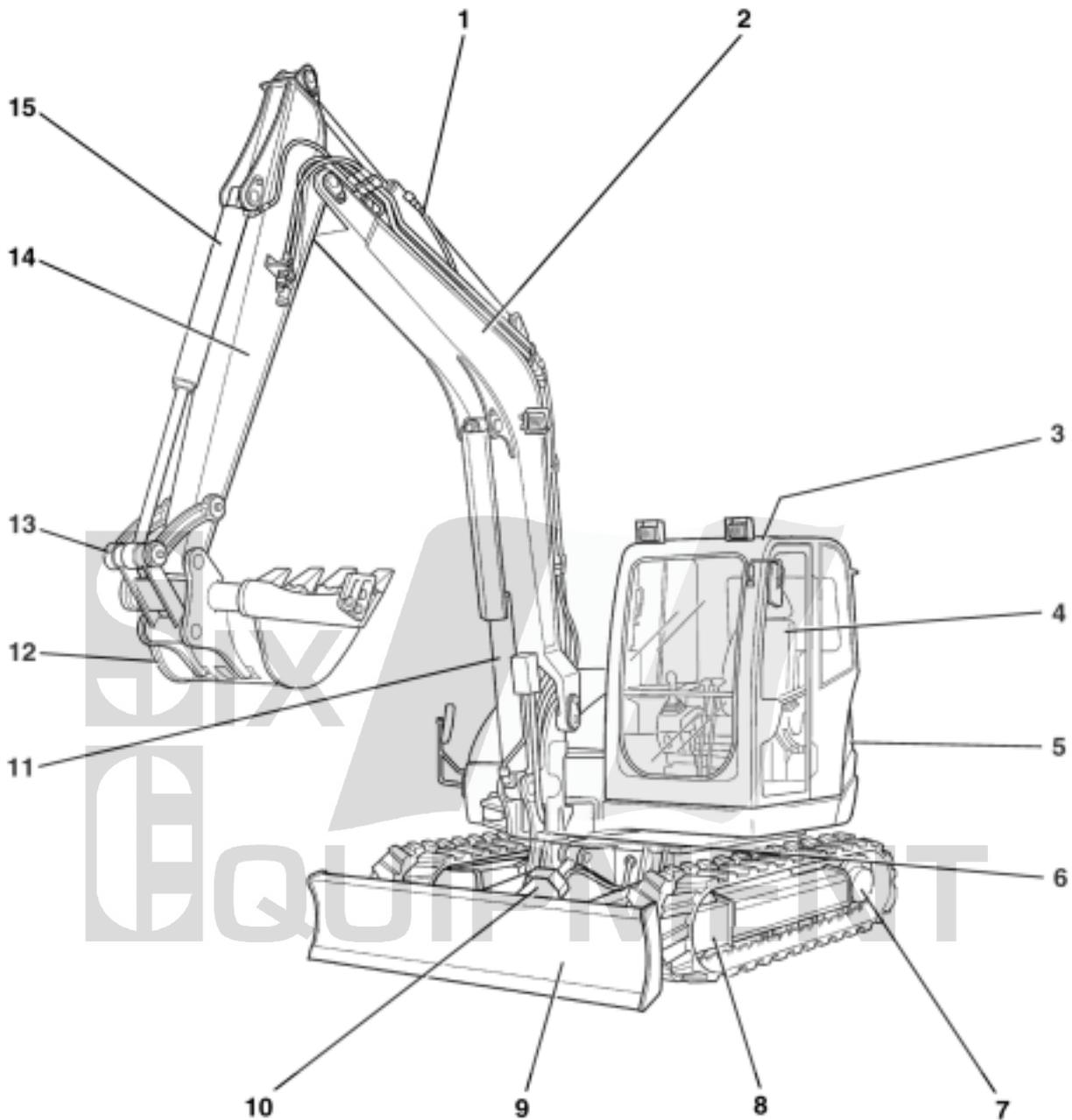
- Caler les chenilles et la lame avec des poutres en bois (2).
- Immobiliser la pelleuse sur le véhicule de transport à l'aide de sangles ou de chaîne (tenir compte du poids de la machine).



- Après le chargement, fermer la pelleuse à clé.

STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT

Vue d'ensemble des pièces



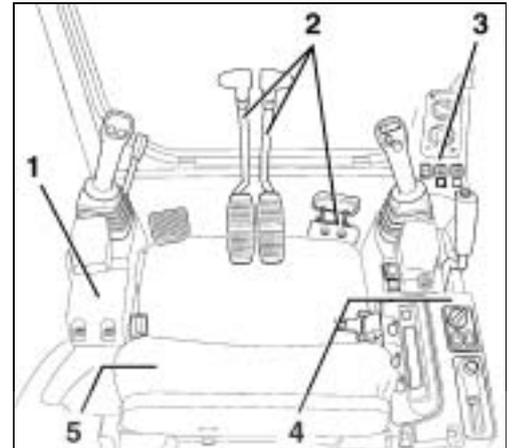
- | | |
|------------------------|---------------------|
| 1. Vérin de balancier | 9. Lame |
| 2. Flèche | 10. Vérin de lame |
| 3. Cabine | 11. Vérin de flèche |
| 4. Siège du conducteur | 12. Godet |
| 5. Capot du moteur | 13. Bielle de godet |
| 6. Palier de tourelle | 14. Balancier |
| 7. Barbotin | 15. Vérin de godet |
| 8. Roue folle | |

Structure et fonctionnement

Poste de conduite

Le poste de conduite se trouve au centre de la cabine. Il se compose des éléments suivants :

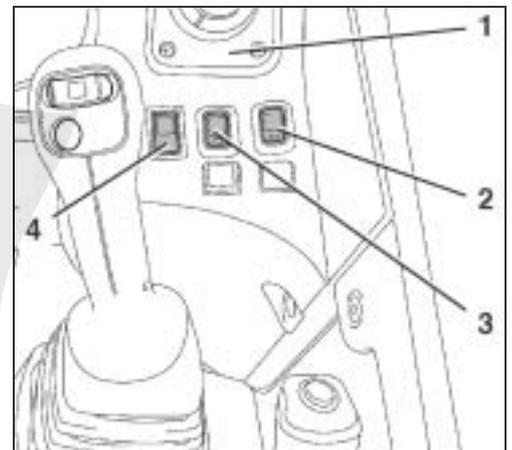
1. Console de commande gauche
2. Leviers de translation et pédales
3. Ventilation
4. Console de commande droite
5. Siège du conducteur



Ventilation

Le système de ventilation se trouve du côté avant droit de la cabine et comprend les composants suivants :

1. Buses d'air
2. Interrupteur à bascule du système d'avertissement de surcharge
3. Interrupteur à bascule des phares de travail (cabine)
4. Interrupteur d'essuie-glace/lave-glace



Description des pièces de la ventilation

1. Buses d'air

Lorsque le chauffage ou la climatisation est en marche, l'air est diffusé par les buses d'air, vers le pare-brise et la vitre latérale.

2. Interrupteur à bascule du système d'avertissement de surcharge

Cet interrupteur à bascule active le système d'avertissement de surcharge. La fonction du système d'avertissement de surcharge est décrite à la section Système d'avertissement de surcharge (page 25).

3. Interrupteur à bascule des phares de travail (cabine)

Cet interrupteur à bascule (cabine) allume les phares de travail montés sur le toit de la cabine.

4. Interrupteur d'essuie-glace/lave-glace

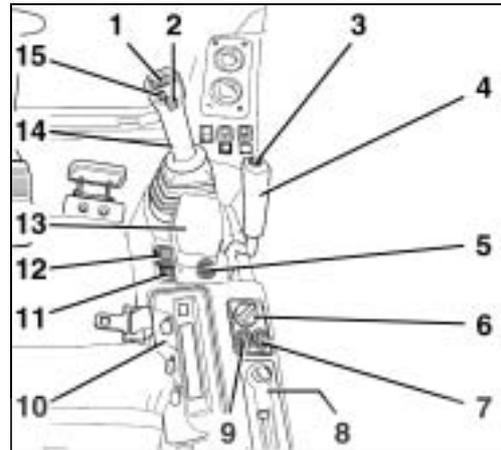
L'interrupteur d'essuie-glace/lave-glace (cabine) met en marche l'essuie-glace ou le lave-glace du pare-brise.

Structure et fonctionnement

Console de commande droite

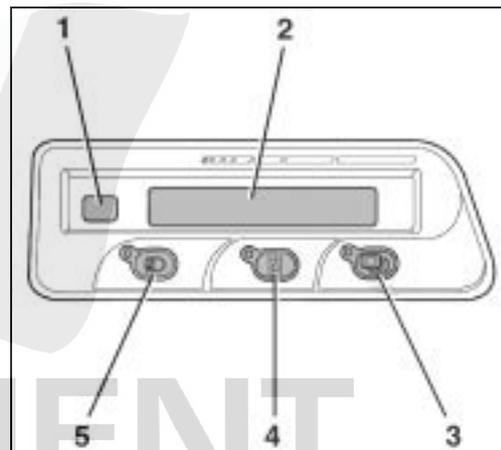
La console de commande droite (voir l'illustration) est composée des éléments suivants :

1. Interrupteur à bascule de circuit auxiliaire 1
2. Bouton de marteau brise-roche
3. Bouton de vitesse rapide
4. Levier de commande de lame
5. Interrupteur à clé
6. Potentiomètre de réglage du régime moteur
7. Commutateur de réglage de débit
8. Commande de chauffage et de climatisation
9. Interrupteur de ralenti automatique (AUTO IDLE)
10. Tableau de bord
11. Témoin de vitesse rapide
12. Interrupteur du gyrophare
13. Repose-poignet
14. Manette droite
15. Bouton d'avertisseur sonore



Le tableau de bord comprend les affichages, interrupteurs et témoins suivants :

1. Témoin d'avertissement
2. Afficheur
3. Bouton de sélection d'affichage
4. Interrupteur de circuit auxiliaire
5. Interrupteur de phare de travail (flèche)



Description des pièces de la console de commande droite

1. Interrupteur à bascule de circuit auxiliaire 1

Les fonctions de l'interrupteur à bascule du circuit auxiliaire 1 sont décrites dans la section Éléments de commande (page 44).

2. Bouton de marteau brise-roche

Les fonctions de l'interrupteur du marteau brise-roche sont décrites dans la section Éléments de commande (page 44).

3. Bouton de vitesse rapide

Ce bouton active et désactive la vitesse de translation rapide.

4. Levier de commande de lame

Les fonctions de ce levier sont décrites à la section Éléments de commande (page 44).

5. Interrupteur à clé

L'interrupteur à clé est l'interrupteur général de la machine. Il commande aussi le préchauffage et le démarrage du moteur.

Structure et fonctionnement

6. Potentiomètre de réglage du régime moteur

Le potentiomètre permet à l'opérateur de régler le régime du moteur en continu.

7. Commutateur de réglage de débit

Avec le commutateur de réglage de débit, l'opérateur peut régler le débit de l'huile hydraulique du circuit auxiliaire 1.

8. Commande de chauffage et de climatisation

Ce système commande le chauffage et la climatisation de la cabine.

9. Interrupteur de ralenti automatique (AUTO-IDLE)

Cet interrupteur active et désactive la commande de ralenti automatique (AUTO-IDLE). La commande de ralenti automatique (AUTO-IDLE) a pour effet que - si aucune commande n'est actionnée - le régime moteur présélectionné avec le potentiomètre est automatiquement ramené au ralenti. À l'actionnement d'une commande, le régime remonte immédiatement au niveau présélectionné. Lorsque la commande de ralenti automatique (AUTO-IDLE) est activée le témoin de l'interrupteur est allumé.

10. Tableau de bord

Les fonctions du tableau de bord sont décrites dans la section Description des affichages et témoins (page 43).

11. Témoin de vitesse rapide

Le témoin de vitesse rapide s'allume lorsque cette vitesse de translation est enregistré.

12. Interrupteur du gyrophare

Cet interrupteur allume le gyrophare (accessoire).

13. Repose-poignet

Le repose-poignet permet à l'opérateur de manipuler la manette sans fatigue.

14. Manette droite

Les fonctions de la manette droite sont décrites à la section Éléments de commande (page 44).

15. Bouton d'avertisseur sonore

Ce bouton actionne l'avertisseur sonore.

Description des affichages et témoins

1. Témoin d'avertissement

En cas d'un défaut, ce témoin commence à clignoter de couleur jaune ou rouge.



Si le témoin clignote, arrêter immédiatement le travail et la pelleuse.

2. Afficheur

En fonction la situation, l'afficheur indique le niveau du carburant, la température du moteur, le nombre d'heures de fonctionnement ainsi que différents témoins de contrôle de fonctionnement. La description détaillée des différents affichages se trouve au chapitre Utilisation dans le contexte des différents états de fonctionnement.

3. Bouton de sélection d'affichage

Ce bouton permet la commutation entre deux modes d'affichage différents.

Structure et fonctionnement

4. Interrupteur de circuit auxiliaire

Lorsque l'interrupteur est actionné, il est possible de commander à l'aide de la manette droite un équipement auxiliaire branché sur le circuit auxiliaire.

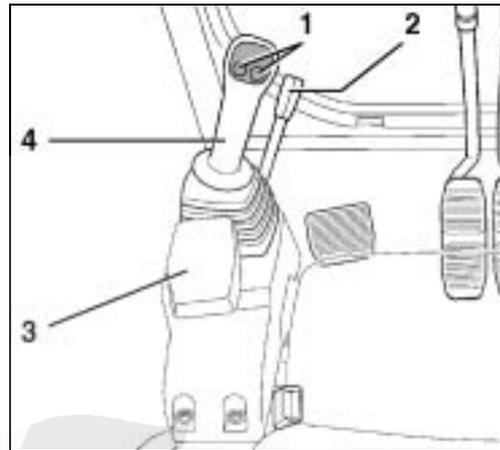
5. Interrupteur de phare de travail (flèche)

Allume et éteint le phare de travail monté sur la flèche.

Console de commande gauche

La console de commande gauche comprend les composants suivants :

1. Boutons de circuit auxiliaire 2
2. Verrouillage des leviers de commande
3. Repose-poignet
4. Manette gauche



Description des composants de la console de commande gauche

1. Boutons de circuit auxiliaire 2

Les fonctions des boutons de circuit auxiliaire 2 sont décrites dans la section Éléments de commande (page 44).

2. Verrouillage des leviers de commande

La fonction du verrouillage des leviers de commande est décrite à la section Éléments de commande (page 44).

3. Repose-poignet

Le repose-poignet permet à l'opérateur de manipuler la manette sans fatigue.

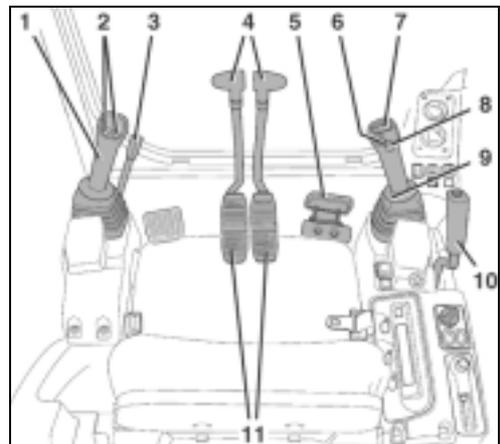
4. Manette gauche

Les fonctions de la manette gauche sont décrites à la section Éléments de commande (page 44).

Éléments de commande

Les éléments de commande comprennent les pièces suivantes :

1. Manette gauche
2. Boutons de circuit auxiliaire 2
3. Verrouillage des leviers de commande
4. Leviers de translation, chenilles gauche et droite
5. Pédale de déport de la flèche
6. Bouton d'avertisseur sonore
7. Interrupteur à bascule de circuit auxiliaire 1
8. Bouton de marteau brise-roche
9. Manette droite
10. Levier de commande de lame
11. Pédales, chenilles gauche et droite



Structure et fonctionnement

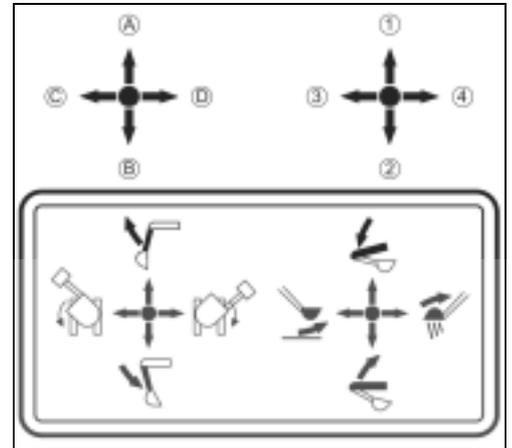
Description des éléments de commande

1. Manette gauche

La manette gauche commande la rotation de la tourelle et le mouvement du balancier, voir le tableau ci-après.

En corrélation avec le tableau suivant, l'illustration montre les fonctions des manettes gauche et droite.

Manette		Mouvement
Manette droite	1	Descente de la flèche
	2	Montée de la flèche
	3	Fermeture du godet
	4	Ouverture du godet
Manette gauche	A	Extension du balancier
	B	Rétraction du balancier
	C	Rotation de la tourelle vers la gauche
	D	Rotation de la tourelle vers la droite



2. Boutons de circuit auxiliaire 2

Les boutons de circuit auxiliaire 2 pilotent le flux d'huile vers le circuit auxiliaire. À l'actionnement du bouton gauche, le flux d'huile est dirigé vers le raccord du côté gauche du balancier ; à l'actionnement du bouton droit, le flux d'huile est dirigé vers le raccord du côté droit du balancier. Le circuit auxiliaire 2 ne possède pas de commande proportionnelle (en continu).

3. Verrouillage des leviers de commande

Pour monter et descendre de la cabine il faut relever la console en tirant le verrouillage des leviers de commande vers le haut. Le moteur ne peut démarrer que si la console est relevée. D'autre part, les manettes, les leviers de translation et le levier de commande de lame ne sont opérationnels que si la console est abaissée et que le verrouillage des leviers de commande se trouve en position « basse ».

4. Leviers de translation, chenilles gauche et droite

Les leviers de translation commandent la translation de la machine en marche avant et arrière et dans les virages. Le levier de translation gauche commande la chenille gauche et le levier de translation droit la chenille droite.

5. Pédale de déport de la flèche

Cette pédale permet de déporter la flèche vers la droite et vers la gauche.

6. Bouton d'avertisseur sonore

Ce bouton actionne l'avertisseur sonore.

7. Interrupteur à bascule de circuit auxiliaire 1

L'interrupteur à bascule de circuit auxiliaire 1 pilote le flux d'huile destiné au circuit auxiliaire 1. À l'actionnement du côté gauche, le flux d'huile est dirigé vers le raccord du côté gauche du balancier ; à l'actionnement du côté droit, le flux d'huile est dirigé vers le raccord du côté droit du balancier. Le circuit auxiliaire 1 dispose d'une commande proportionnelle (en continu).

8. Bouton de marteau brise-roche

Lorsqu'on utilise un marteau brise-roche hydraulique, ce bouton permet la mise en marche et l'arrêt du marteau brise-roche. Lorsqu'on actionne le bouton-poussoir, un flux d'huile continu est envoyé au raccord du circuit auxiliaire, du côté gauche de la flèche. Un nouvel actionnement du bouton coupe le flux d'huile. On peut ainsi utiliser le marteau brise-roche hydraulique sans devoir constamment appuyer sur le bouton.

Structure et fonctionnement

9. Manette droite

La manette droite commande la flèche et le godet. Voir illustration précédente/manette droite.

10. Levier de commande de lame

Le levier de commande de lame commande la montée et la descente de la lame. Pousser le levier vers l'avant pour faire descendre la lame et le tirer vers l'arrière pour faire monter la lame.

11. Pédales, chenilles gauche et droite

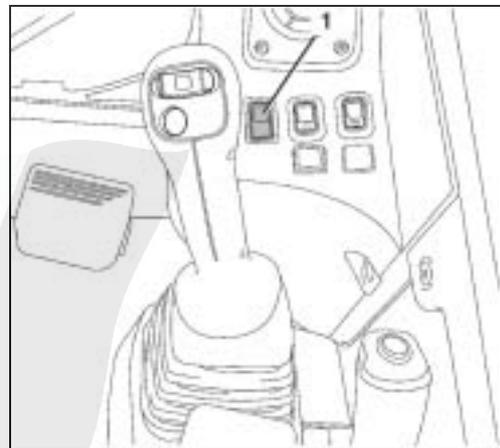
Les pédales permettent à l'opérateur d'actionner les leviers de translation avec les pieds. Les fonctions correspondent aux descriptions du point 4.

Autres éléments montés dans la cabine

D'autres éléments montés dans la cabine sont décrits ci-après.

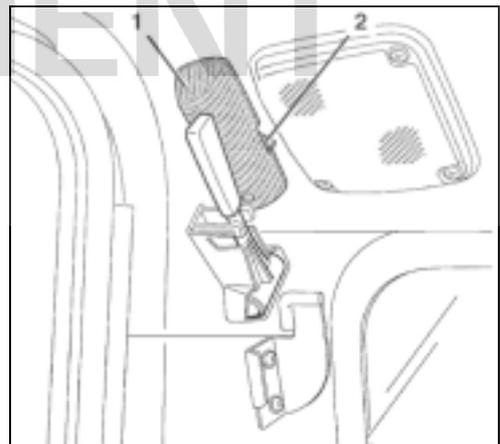
Lave-glace

Le pare-brise est équipé d'un lave-glace. L'interrupteur d'essuie-glace/lave-glace (1) se trouve sur le système de ventilation.



Plafonnier

Sur le côté gauche du plafond de la cabine se trouve un plafonnier (1) commandé par l'interrupteur à bascule (2).



Structure et fonctionnement

Boîte à fusibles

La boîte à fusibles (1) se trouve à côté de la console du siège du conducteur.



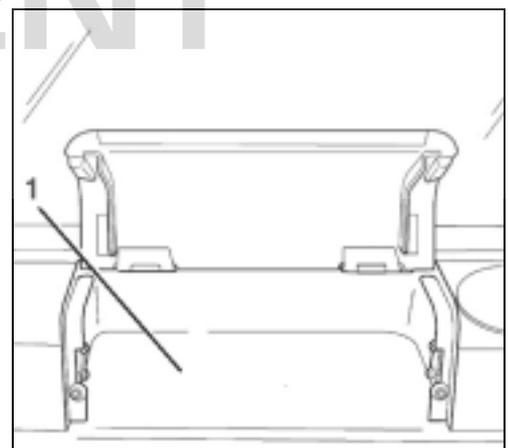
Batterie

La batterie (1) se trouve sur le côté droit de la machine, au-dessus du réservoir à carburant, derrière le revêtement latéral.



Boîte à gants

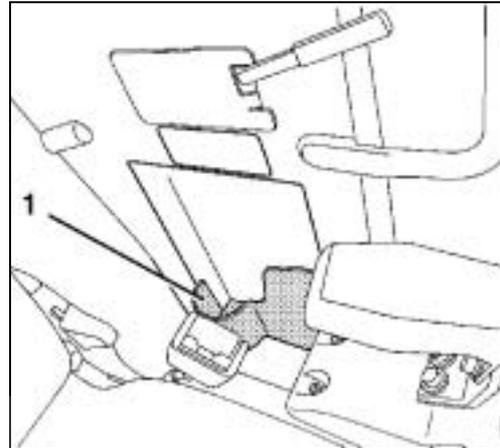
Une boîte à gants (1) se trouve dans la cabine.



Structure et fonctionnement

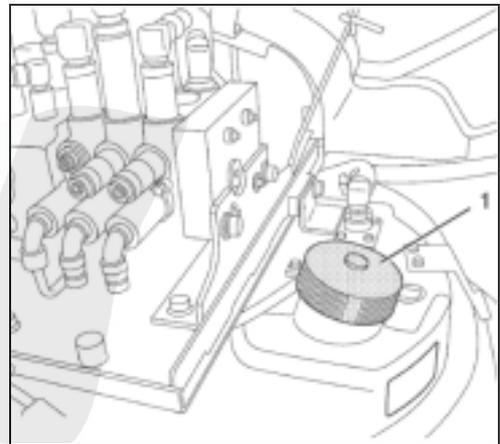
Porte-canette

Un porte-canette (1) est monté du côté gauche de la cabine.



Goulot de remplissage de carburant

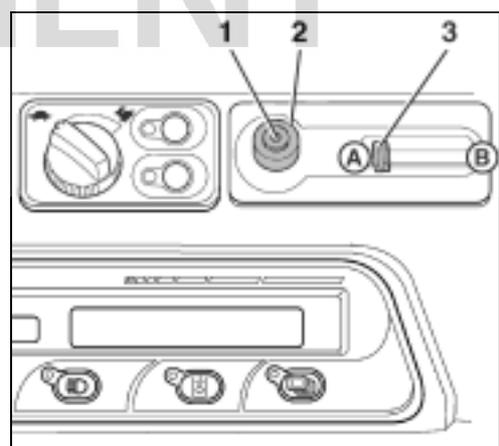
Le goulot de remplissage de carburant (1) se trouve derrière le capot latéral. Le capot latéral peut être fermé à clé.



Climatisation

Le tableau de commande de la climatisation et du chauffage se trouve dans la console de commande droite. Le tableau de commande comprend les composants suivants :

- Interrupteur de climatisation avec témoin (1)
- Commutateur de ventilateur (2)
- Levier de régulation de température (3)



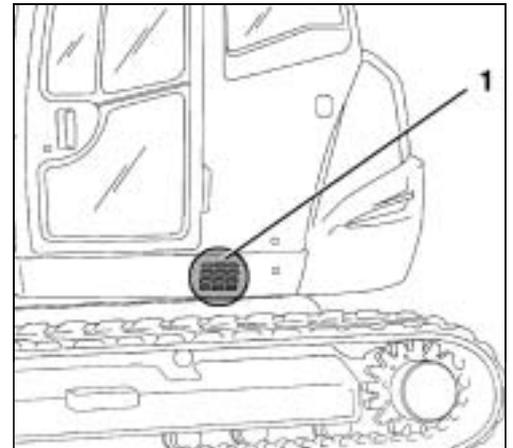
Avec l'interrupteur de climatisation, on peut mettre la climatisation en marche lorsque l'interrupteur à clé se trouve en position RUN et que le ventilateur est en marche. Le fonctionnement de la climatisation est signalé par le témoin.

Le levier de régulation de température permet de régler la température d'air souhaitée.

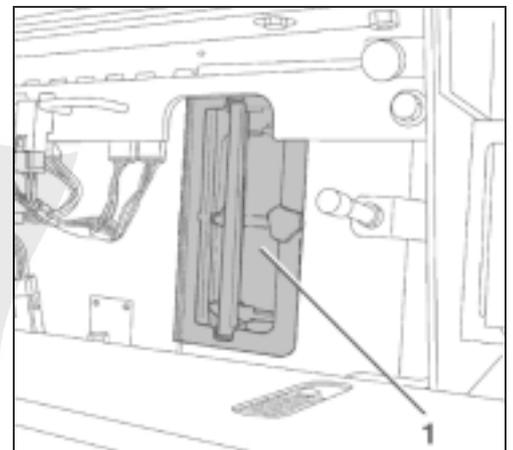
Structure et fonctionnement

Le commutateur de ventilateur permet la régulation du débit d'air avec trois vitesses de ventilateur ; c'est à la vitesse 3 que le ventilateur atteint le débit maximal.

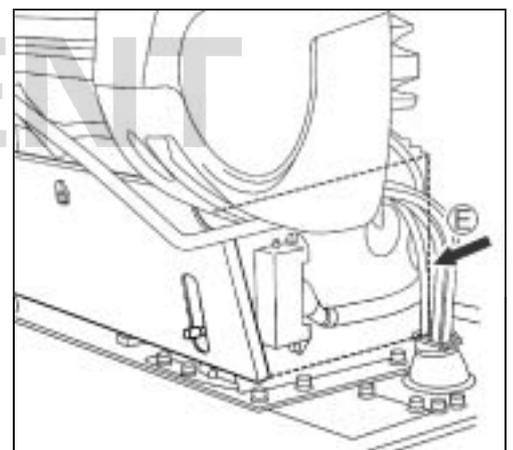
Le ventilateur aspire l'air extérieur par la prise d'air située du côté gauche de la cabine (1) et l'air de l'intérieur de la cabine à travers un filtre extérieur.



L'aspiration de l'air a lieu via un filtre monté à l'intérieur de la cabine (1).



Pour assurer l'aspiration de l'air de l'intérieur de la cabine, le volet de recouvrement (E) est monté légèrement en saillie.

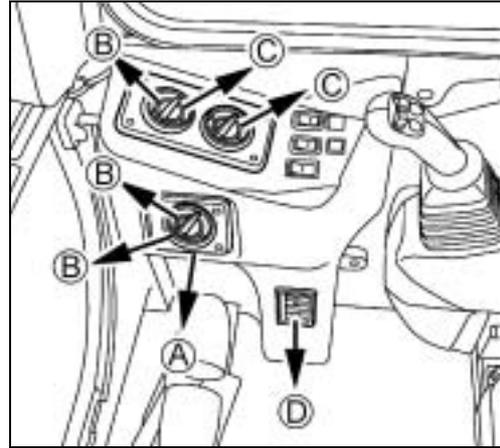


SIX
EQUIPMENT

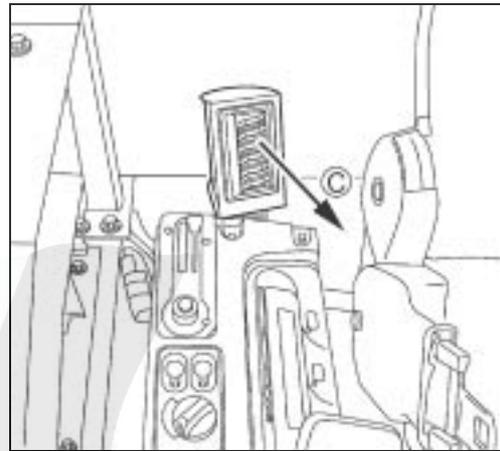
Structure et fonctionnement

L'air est envoyé vers les buses d'air en passant par l'évaporateur et l'échangeur de chaleur du chauffage de l'ensemble de climatisation.

- A → Zone de la porte/vitre
- B → Pare-brise
- C → Conducteur
- D → Espace pieds



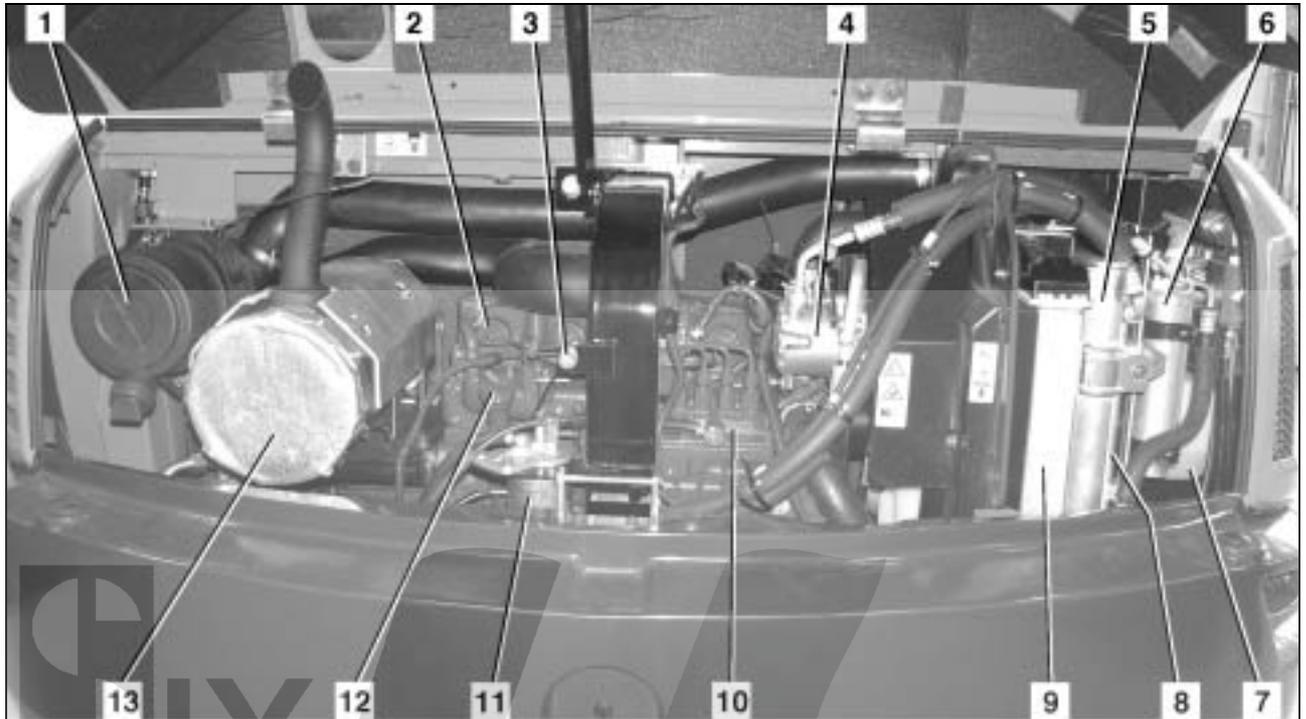
Une autre buse dirigée vers le conducteur se trouve sur la console de commande droite (C).



SIX
EQUIPMENT

Compartiment moteur

Le compartiment moteur (voir l'illustration suivante) se trouve à l'arrière de la tourelle, et est fermé par un capot verrouillable.



- | | |
|---|--|
| 1. Filtre à air | 8. Condenseur (climatisation) |
| 2. Moteur | 9. Radiateur |
| 3. Tirette d'arrêt manuel du moteur | 10. Pompe d'injection |
| 4. Compresseur (climatisation) | 11. Filtre à carburant |
| 5. Radiateur d'huile | 12. Goulot de remplissage d'huile moteur |
| 6. Réservoir de fluide frigorigène et filtre déshydrateur (climatisation) | 13. Silencieux d'échappement |
| 7. Vase d'expansion de liquide de refroidissement | |

Structure et fonctionnement

Installation hydraulique

Tous les éléments de commande activent la fonction respective par l'intermédiaire d'un circuit de pilotage hydraulique.

En cas de panne du moteur, l'accumulateur de pression permet d'abaisser la flèche et le balancier.

Le filtre d'aspiration se trouve à l'intérieur du réservoir d'huile hydraulique. Le filtre de retour est monté à l'extérieur du réservoir d'huile hydraulique.

À l'utilisation du circuit auxiliaire 1, il est possible d'établir un retour direct vers le réservoir d'huile hydraulique à l'aide de la valve de commutation de retour direct du circuit auxiliaire. Le retour direct permet l'utilisation d'un marteau brise-roche hydraulique.



- | | |
|---|---|
| 1. Réservoir d'huile hydraulique | 5. Distributeur principal |
| 2. Bouchon | 6. Filtre de retour |
| 3. Bouchon du réservoir d'huile hydraulique | 7. Regard de niveau d'huile hydraulique |
| 4. Valve de commutation de retour direct | |

UTILISATION

Consignes de sécurité pour l'utilisation

- Respecter les consignes de sécurité (page 14).
- L'utilisation de la pelleteuse n'est permise que si l'on observe les instructions de la section Utilisation conforme à la destination (page 17).
- Seul le personnel doté de la formation requise est autorisé à conduire la pelleteuse (page 12).
- Il est interdit de conduire la pelleteuse en étant sous l'influence de médicaments ou après avoir consommé de la drogue ou de l'alcool. Si l'opérateur se sent très fatigué, il doit arrêter la machine. L'opérateur doit être physiquement capable de manœuvrer la pelleteuse en toute sécurité.
- La mise en service de la pelleteuse n'est permise que si l'on s'est assuré que tous les dispositifs de sécurité fonctionnent sans aucune restriction.
- Avant de démarrer la pelleteuse ou d'entreprendre des travaux avec la pelleteuse, s'assurer que personne ne se trouve en danger.
- Avant la mise en service, contrôler si la pelleteuse présente des dommages visibles. Contrôler le bon fonctionnement de la pelleteuse et effectuer les préparatifs requis avant la mise en service. Si un défaut a été constaté, il n'est pas permis de mettre la pelleteuse en service avant d'avoir éliminé le défaut.
- Porter des vêtements de travail assez collants, conformément aux prescriptions des caisses d'assurance mutuelle de l'industrie.
- Pendant le fonctionnement de la pelleteuse, outre l'opérateur, aucune autre personne ne doit se trouver dans la cabine ou monter dans la cabine.
- Pour monter dans la cabine et en descendre, positionner la tourelle de telle manière que l'opérateur puisse aisément poser le pied sur la chenille ou sur le marchepied (si la machine en est équipée).
- En règle générale il faut arrêter le moteur avant de sortir de la cabine. Exceptionnellement, par ex. pour rechercher une panne, on peut aussi sortir de la cabine en laissant le moteur en marche. Dans ce cas, l'opérateur doit absolument s'assurer que la console de commande gauche reste relevée. L'actionnement des éléments de commande est permis uniquement lorsque l'opérateur a repris place sur son siège.
- Lorsque la machine est en marche, l'opérateur ne doit pas sortir les bras, les jambes ou le buste par les vitres ou par la porte de la cabine.
- Lorsque l'opérateur quitte la pelleteuse (par ex. pour une pause ou en fin de service), il doit arrêter le moteur et emporter la clé de contact, pour interdire la remise en marche de la machine. Fermer la porte de la cabine à clé. Avant de quitter la pelleteuse, la ranger de telle sorte que tout risque de déplacement accidentel soit exclu.
- Lors d'interruptions du travail, toujours poser le godet sur le sol.
- Il est interdit de faire tourner le moteur dans un local fermé, à moins que ce local soit muni d'une installation d'aspiration des gaz d'échappement ou soit bien ventilé. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone - le monoxyde de carbone est incolore, inodore et présente un danger mortel.

Utilisation

- Ne jamais se glisser sous la pelleuse sans avoir auparavant arrêté le moteur, retiré la clé de contact et s'être assuré que la pelleuse est immobilisée de telle sorte que tout risque de déplacement accidentel soit exclu.
- Ne jamais se glisser sous la pelleuse lorsqu'elle est soulevée uniquement par le godet ou la lame. Toujours étayer la pelleuse avec le matériel de calage approprié.

Guidage de l'opérateur

- Si la vue de l'opérateur sur l'aire de travail ou de translation est gênée, une deuxième personne doit l'assister et le guider.
- L'assistant de guidage doit être apte à ce type de tâche.
- Avant d'entreprendre les travaux, l'opérateur et l'assistant de guidage doivent convenir des signaux nécessaires.
- L'assistant de guidage doit se trouver à un endroit aisément reconnaissable et dans le champ de vision de l'opérateur.
- L'opérateur doit immédiatement arrêter la pelleuse s'il perd de vue l'assistant de guidage.
→ Par principe, la pelleuse ne doit se déplacer que sur l'ordre de l'assistant de guidage lui-même immobile et, inversement, lorsque l'assistant de guidage se déplace, la pelleuse doit être immobile !

Comportement lors de travaux à proximité de lignes électriques aériennes

Lors de travaux avec la pelleuse à proximité de lignes électriques aériennes ou de fils de contact aérien (par ex. de tramway), il faut respecter garder une distance minimale entre la pelleuse et ses équipements et la ligne aérienne, conformément au tableau suivant :

Tension nominale [V]		Distance de sécurité [m]
	jusqu'à 1000 V	1,0 m
plus de 1 kV	jusqu'à 110 kV	3,0 m
plus de 110 kV	jusqu'à 220 kV	4,0 m
plus de 220 kV	jusqu'à 380 kV ou tension nominale inconnue	5,0 m

S'il n'est pas possible de garder les distances de sécurité il faut s'entendre avec les propriétaires ou les exploitants de ces lignes aériennes pour qu'ils les mettent hors tension et prennent toutes les précautions nécessaires pour exclure une remise en circuit inopinée.

À proximité de lignes aériennes, il faut tenir compte de tous les mouvements possibles de la pelleuse.

Un terrain accidenté ou une position en dévers de la pelleuse peuvent également réduire la distance de sécurité.

Le vent peut faire osciller les lignes aériennes et ainsi également réduire la distance de sécurité.

En cas de décharge disruptive, prendre si possible des mesures adéquates pour quitter la zone de danger avec la pelleuse. Si cela n'est pas possible, ne pas quitter le poste de conduite mais avertir les personnes qui pourraient s'approcher et demander que l'on coupe le courant.

Utilisation

Comportement lors de travaux à proximité de câbles souterrains

Avant le début des travaux de fouille, l'exploitant ou le responsable des travaux doit vérifier s'il y a des lignes souterraines dans la zone de travail prévue.

Le cas échéant, il faut consulter les propriétaires ou exploitants de ces câbles souterrains pour constater leur position et leur tracé et définir les mesures de sécurité à prendre.

Si l'opérateur rencontre accidentellement un câble souterrain ou a endommagé un tel câble, il doit immédiatement interrompre le travail et informer le responsable.

Première mise en service

Avant la première mise en service, soumettre la pelleuse à un contrôle visuel pour constater si elle a subi des dommages extérieurs au cours du transport. Vérifier aussi l'intégralité des équipements fournis avec la machine.

- Contrôler les niveaux des liquides conformément aux instructions du chapitre Maintenance (page 104).
- Exécuter toutes les fonctions de commande, voir section Utilisation de la pelleuse (page 56) et les sections suivantes.

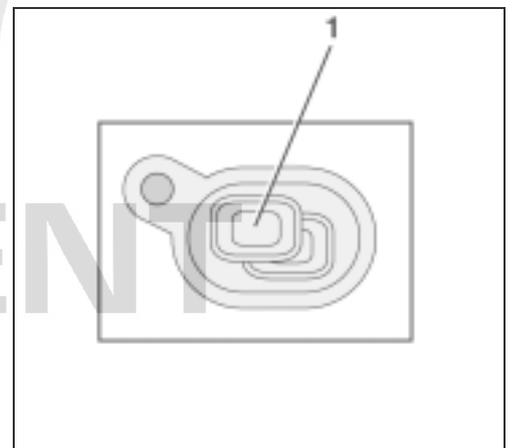
En cas de défaut, informer immédiatement le revendeur ou concessionnaire compétent.

Réglage de la langue de l'afficheur

- Appuyer sur le bouton de sélection d'affichage (1) et le maintenir enfoncé en tournant le contacteur de démarrage en position RUN. La dénomination du modèle est affichée. Relâcher le bouton de sélection d'affichage, la langue réglée est affichée.



- Pour régler la langue, appuyer sur le bouton de sélection d'affichage autant de fois que nécessaire pour que la langue souhaitée apparaisse. Appuyer assez longuement sur le bouton de sélection d'affichage pour mémoriser la langue sélectionnée.



Rodage de la pelleuse

Pendant les premières 50 heures de service il est indispensable d'observer les précautions suivantes :

- Faire chauffer la pelleuse à un régime moteur réduit et avec de faibles sollicitations ; ne pas la faire chauffer à l'arrêt.
- Ne pas soumettre inutilement la pelleuse à de fortes sollicitations.

Instructions de maintenance particulières

- Vidanger l'huile des commandes de translation après les 50 premières heures de service.
- Remplacer le filtre de retour de l'installation hydraulique après les 250 premières heures de service.

Utilisation

Utilisation de la pelleuse

Pour utiliser la pelleuse en toute sécurité, observer les instructions des sections suivantes.

Opérations nécessaires avant l'utilisation quotidienne



Pour les contrôles suivants, la pelleuse doit se trouver sur une aire plane. Retirer la clé de contact.

- Ouvrir le revêtement latéral (page 96). Après avoir effectué ces opérations, refermer le revêtement latéral.

Contrôle général de la pelleuse

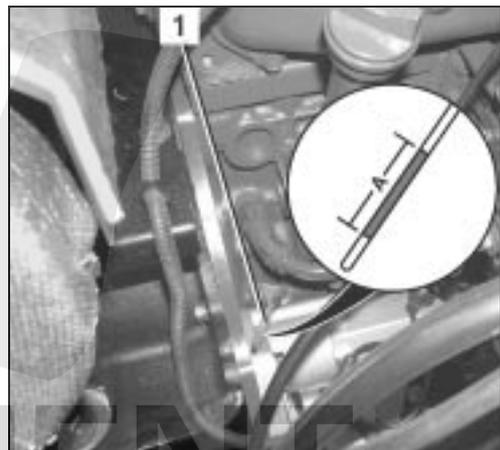
- Contrôler si la pelleuse présente des dommages apparents ou des fuites.
- Contrôler le plombage du clapet d'arrêt automatique. Il est interdit d'effectuer des travaux avec la pelleuse si le plombage n'est pas en place ou si ce clapet est endommagé.

Contrôle du niveau d'huile moteur

- Sortir la jauge d'huile (1) et l'essuyer avec un chiffon propre.
- Introduire la jauge d'huile à fond et la ressortir. Le niveau d'huile doit se trouver dans la zone « A ». Si le niveau d'huile est trop bas, faire l'appoint d'huile moteur (page 112).



Un fonctionnement avec un niveau d'huile trop faible ou trop élevé peut endommager le moteur.



Contrôle du niveau du liquide de refroidissement

- Contrôler le niveau de liquide de refroidissement dans le vase d'expansion (1) ; le niveau doit se situer entre les repères FULL et LOW.



Ne pas ouvrir le bouchon du radiateur.



Si le niveau du liquide de refroidissement est inférieur à la marque LOW, faire l'appoint de liquide de refroidissement (page 109).

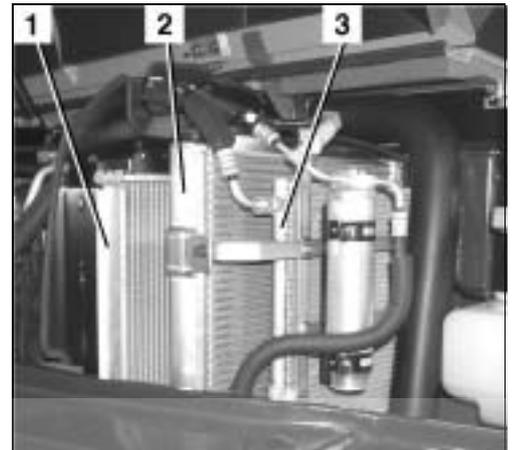


Si le niveau du liquide de refroidissement retombe en dessous du repère LOW peu de temps après la remise à niveau, c'est qu'il y a une fuite dans le circuit de refroidissement. La pelleuse ne doit pas être remise en marche avant l'élimination du défaut.

Utilisation

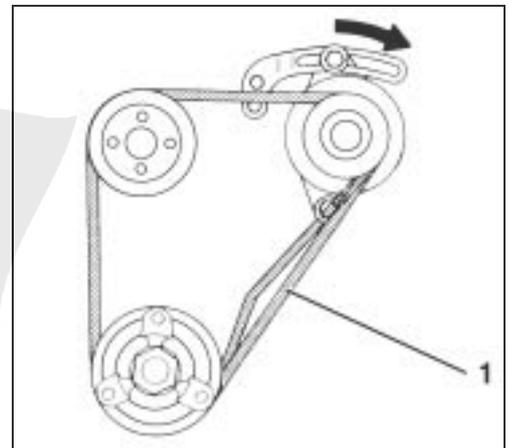
Contrôle du radiateur, du refroidisseur d'huile et du condenseur

- Contrôler si le radiateur d'eau (1), le refroidisseur d'huile (2) et le condenseur (3) sont étanches et ne sont pas encrassés ou colmatés (par. ex. par des feuilles mortes).
- Si des feuilles mortes ou autres saletés se sont accumulées entre les lamelles, nettoyer le radiateur (page 110).



Contrôle de la courroie trapézoïdale

- Contrôler si la courroie trapézoïdale (1) n'est pas fissurée et est correctement tendue - il doit être possible de la faire fléchir d'env. 7 mm. Tendre la courroie trapézoïdale (page 110).



Contrôle de la courroie trapézoïdale du climatiseur

- Contrôler si la courroie trapézoïdale (1) n'est pas fissurée et est correctement tendue - il doit être possible de la faire fléchir d'env. 12 à 15 mm. S'il est nécessaire de retendre ou de remplacer la courroie trapézoïdale, veuillez vous adresser au concessionnaire KUBOTA.



Utilisation

Contrôle de l'étanchéité du système d'échappement

- Contrôler l'étanchéité et la bonne fixation (absence de fissures) du système d'échappement.



Si l'on effectue le contrôle sur le moteur chaud, on risque de se brûler.

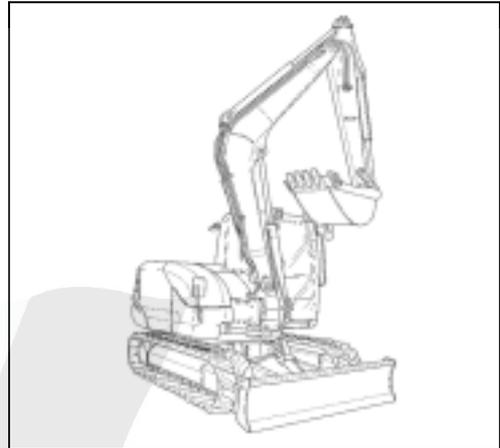
- Si le système d'échappement n'est pas étanche ou est mal fixé, ne pas remettre la pelleuse en marche avant d'avoir éliminé le défaut.

Contrôle du niveau d'huile de l'installation hydraulique

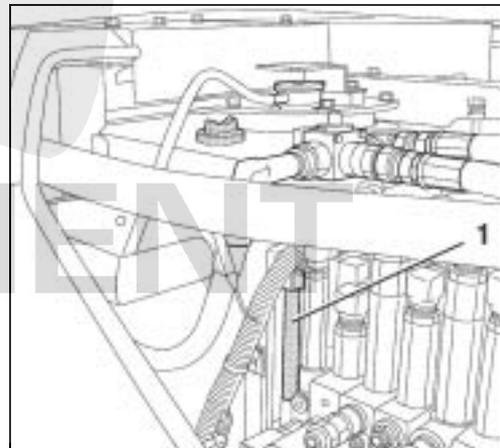


Pour que l'on puisse vérifier exactement le niveau d'huile, tous les vérins hydrauliques doivent se trouver dans la position d'extension indiquée (illustration de droite) :

<i>Vérin de flèche :</i>	<i>étendu à fond</i>
<i>Vérin de balancier :</i>	<i>étendu à fond</i>
<i>Vérin de godet :</i>	<i>étendu à fond</i>
<i>Lame :</i>	<i>descendue sur le sol</i>
<i>Dispositif de déport :</i>	<i>équipements avant déportés à fond vers la gauche</i>



Contrôler le niveau d'huile par le verre de regard de niveau d'huile (1). Le niveau d'huile doit atteindre le milieu du verre de regard. Avant de procéder à la remise à niveau, contrôler encore une fois la position exacte des vérins hydrauliques, voir Appoint/vidange d'huile hydraulique (page 121).



Utilisation

Contrôle du décanteur d'eau du système d'alimentation en carburant

- Le séparateur d'eau (1) renferme une bague rouge en matière plastique, qui flotte sur l'eau. Si la bague flotte, nettoyer le séparateur d'eau (page 116).



Contrôle du niveau de carburant au réservoir

- Tourner l'interrupteur à clé (1) en position RUN.
- Contrôler le niveau à l'indicateur de niveau de carburant (2). Quand le message « Carburant » apparaît à l'afficheur, il ne reste que 12 l de carburant dans le réservoir.



- Si le niveau de carburant est trop bas, refaire le plein (page 92).



Installation au poste de travail

Pour les versions cabine, voir la section Ouverture et fermeture de la porte de la cabine (page 85).

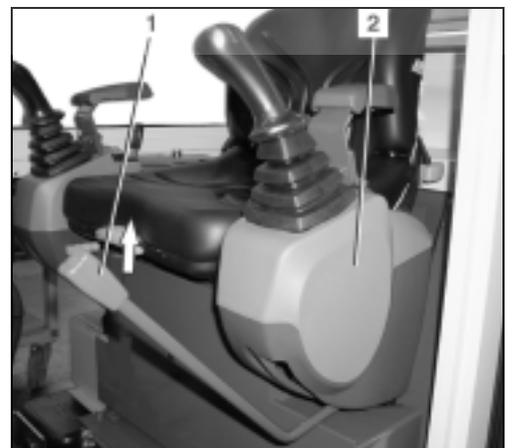
Accès au poste de conduite

- Tirer le verrouillage des leviers de commande (1) vers le haut et relever la console de commande gauche (2) jusqu'en fin de course.



La console de commande devrait rester dans cette position jusqu'à ce que le moteur ait démarré, sinon le moteur ne démarre pas.

- Monter dans la cabine de la pelleuse en posant le pied sur la chenille ou sur le marchepied.
- Prendre place sur le siège.



Utilisation

Réglage du siège de l'opérateur



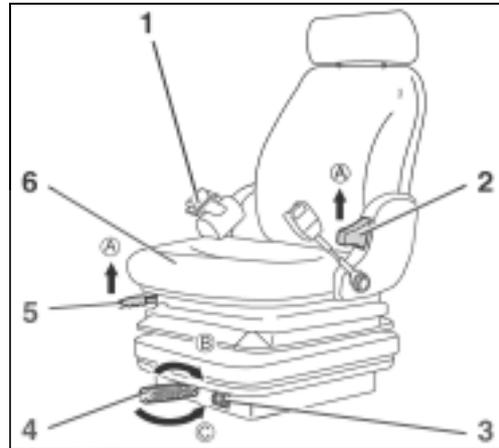
Régler le siège dans la position optimale pour pouvoir travailler confortablement et sans fatigue. En étant assis, l'opérateur doit pouvoir actionner tous les éléments de commande avec la sécurité requise.

Réglage en longueur de l'assise du siège

Tirer le levier de réglage (5) vers le haut et avancer ou reculer l'assise du siège jusqu'à obtention de la position assise optimale, puis relâcher le levier.



S'assurer que l'assise du siège est bien encliquetée.



Réglage de l'amortissement du siège (poids de l'opérateur)

- Le bouton (illustration précédente/4) permet d'adapter la suspension du siège au poids de l'opérateur. L'indicateur de poids (illustration précédente/3) facilite le réglage.
- Tourner le bouton dans le sens des aiguilles d'une montre (B) pour augmenter le tarage du ressort (opérateur plus lourd) ; le tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (C) pour réduire le tarage du ressort (opérateur plus léger).
- Régler le siège de telle manière que l'amortissement soit confortable.

Réglage du dossier

- Délester légèrement le dossier et tirer le levier vers le haut (illustration précédente/2) (A), incliner plus ou moins le dos pour amener le dossier dans la position voulue, puis relâcher le levier. Régler le dossier de telle manière qu'avec le dos intégralement appuyé contre le dossier l'opérateur puisse actionner les manettes en toute sécurité.

Réglage de la hauteur du siège

- Pour modifier la hauteur, tirer lentement l'assise du siège (illustration précédente/6) ; elle s'encliquette automatiquement au niveau suivant. La hauteur du siège peut être réglée à plusieurs niveaux. Si l'on tire le siège au delà du niveau le plus haut, il s'abaisse automatiquement au niveau le plus bas.

Ceinture de sécurité

- Mettre la ceinture de sécurité (illustration précédente/1).
- S'assurer que la ceinture de sécurité s'applique étroitement sur le corps.

Utilisation



Il est interdit de mettre la pelleteuse en service sans avoir préalablement bouclé la ceinture de sécurité.

Réglage des rétroviseurs extérieurs

- Contrôler le réglage des rétroviseurs extérieurs et le corriger si nécessaire, pour obtenir la vue optimale.

Consignes de sécurité pour le démarrage du moteur



La pelleteuse est équipée d'un dispositif antivol (page 97).



Avant le premier démarrage de la pelleteuse au début d'une journée de travail, effectuer les Opérations nécessaires avant l'utilisation quotidienne (page 56).



S'assurer que personne ne se trouve à proximité de la pelleteuse. Si la présence de personnes à proximité de la pelleteuse est inévitable, les avertir en donnant un bref coup d'avertisseur.



S'assurer que tous les éléments de commande se trouvent en position neutre.



Le démarrage de la pelleteuse n'est autorisé que si l'opérateur est assis sur le siège du conducteur.



Avant de démarrer le moteur, l'opérateur doit avoir ajusté le poste de conduite à sa taille (page 59).



Si le moteur ne démarre pas immédiatement, interrompre la tentative de démarrage et la répéter après une courte pause. Si le moteur ne démarre pas au bout de plusieurs tentatives, consulter le personnel qualifié. Si les batteries sont déchargées, démarrer la pelleteuse avec une source d'énergie extérieure (page 90).



Ne pas employer de produit d'aide au démarrage tel que du Startpilot ou un produit à effet similaire.

Démarrage du moteur

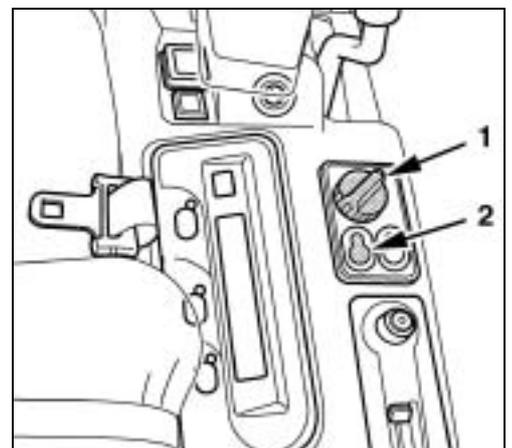
- Tourner le potentiomètre (1) vers . Le bouton de ralenti automatique AUTO IDLE (2) est désactivé. Le témoin n'est pas allumé.



La pelleteuse est équipée d'un système antivol et si l'on essaie de la démarrer avec une clé qui ne convient pas, le message suivant est affiché :



Si des pièces métalliques telles que des anneaux ou d'autres clés se trouvent sur le porte-clés, cela peut aussi causer des problèmes de démarrage.



Utilisation

Si le verrouillage des leviers de commande n'est pas relevé, le message suivant est affiché :

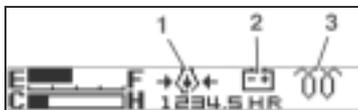
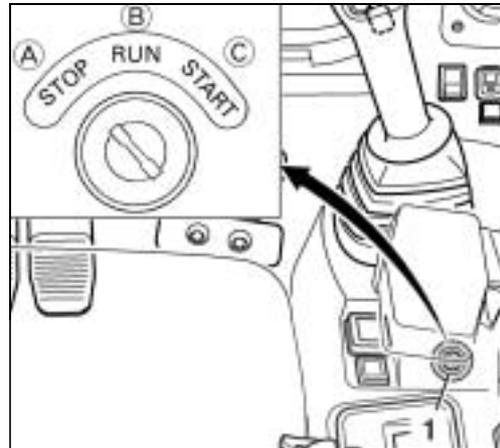


- Introduire la clé de contact (1) dans l'interrupteur à clé et la tourner dans la position RUN.

Le témoin de préchauffage (affichage suivant/3) s'allume brièvement. Après l'extinction du témoin, on peut démarrer le moteur.

Le témoin de pression d'huile moteur (affichage suivant/1) s'allume et s'éteint une fois que le moteur a démarré.

Le témoin de charge de batterie (affichage suivant/2) s'allume et s'éteint une fois que le moteur a démarré.



Quand le message « Carburant » apparaît à l'afficheur, il ne reste plus que 12 l de carburant dans le réservoir et il faut refaire le plein (page 92).



- Tourner la clé de contact sur la position START et la maintenir dans cette position, jusqu'à ce que le moteur démarre, puis relâcher la clé.
- Abaisser la console de commande gauche jusqu'à ce que le verrouillage des leviers de commande s'enclenche.

Faire chauffer le moteur pendant quelques instants au ralenti.



Faire fonctionner le moteur à un régime réduit, jusqu'à ce que la température de service soit atteinte.

Adapter le régime moteur suivant les travaux à exécuter :

- Tourner le potentiomètre en direction de  jusqu'à obtention du régime nécessaire. Au bout de 4 s environ, lorsqu'aucun levier de commande n'est actionné, la commande de ralenti automatique AUTO-IDLE fait retomber le régime au ralenti.

Par temps froid, l'huile hydraulique étant froide, des perturbations de la commande de ralenti automatique AUTO-IDLE peuvent se manifester au cours de la phase de réchauffage. Il ne s'agit toutefois pas d'un défaut de la pelleteuse.

Au cours de l'utilisation, surveiller les affichages et les témoins (page 63).

Utilisation

Arrêt du moteur



Si l'on veut arrêter le moteur pour mettre la pelleuse hors service, il faut effectuer les opérations décrites à la section Mise hors service (page 81).

- Tourner la clé de contact sur la position STOP et la retirer.

Surveillance des témoins et affichages après le démarrage et au cours de l'utilisation

Après le démarrage et au cours de l'utilisation, l'opérateur de la pelleuse doit impérativement surveiller les témoins, indicateurs et affichages.

Quand le message « Huile moteur » apparaît à l'afficheur au cours de l'utilisation de la pelleuse, arrêter immédiatement le moteur et faire appel au personnel qualifié.



Quand le message « Charge » apparaît à l'afficheur au cours de l'utilisation de la pelleuse, arrêter immédiatement le moteur. Vérifier, si la courroie trapézoïdale n'est pas trop détendue ou cassée, le cas échéant, faire appel au personnel qualifié.



Surveiller l'indicateur de température du liquide de refroidissement ; la barre devrait se trouver dans la zone « A ».



Si, pendant le fonctionnement, la barre s'allonge et approche de la lettre « H », arrêter immédiatement le moteur et contrôler le niveau du liquide de refroidissement dans le vase d'expansion. Ne pas ouvrir le bouchon du radiateur → risque de brûlure. Si le niveau du liquide de refroidissement est inférieur à LOW, laisser le moteur complètement refroidir et faire l'appoint de liquide de refroidissement (page 109).

- Contrôler l'étanchéité du circuit de refroidissement. En cas de besoin, faire appel au personnel qualifié.
- Vérifier, si la courroie trapézoïdale n'est pas trop détendue ou cassée, le cas échéant, faire appel au personnel qualifié.
- Contrôler si la prise d'air de refroidissement, dans le capot latéral droit, le radiateur du moteur et le refroidisseur d'huile ne sont pas fortement encrassés ; le cas échéant, les nettoyer (page 110).

Il en est de même si le témoin central d'avertissement commence à clignoter de couleur rouge et que le message suivant est affiché :



Surveiller l'indicateur de niveau de carburant. Quand la barre s'approche de la lettre « E », refaire le plein de la pelleuse (page 92). Il en est de même si le témoin d'avertissement (réserve de 12 l) clignote de couleur jaune et que le message suivant est affiché :



Utilisation

Arrêter aussi immédiatement le moteur dans les cas suivants :

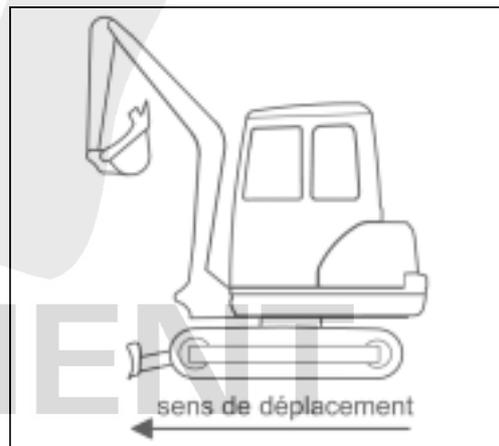
- soudainement le régime du moteur monte ou baisse fortement,
- des bruits anormaux sont perceptibles,
- les équipements caractéristiques d'une pelleuse ne réagissent pas comme prévu à l'actionnement des leviers de commande ou
- l'échappement dégage une fumée noire ou blanche. Moteur froid, le dégagement temporaire d'une fumée blanche est normal.

Conduite de la pelleuse

- Observer les instructions du chapitre Consignes de sécurité (page 14) et de la section Consignes de sécurité pour l'utilisation (page 53).
- Effectuer les opérations nécessaires avant l'utilisation quotidienne (page 56).
- Démarrer le moteur (page 61).
- Surveiller les affichages et les témoins (page 63).



S'assurer que la flèche et la lame se trouvent dans le sens de la marche, comme montré sur l'illustration.



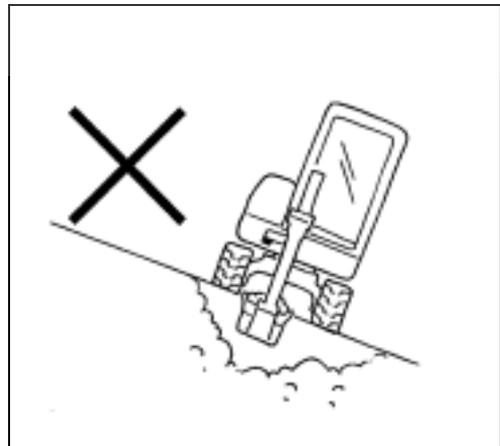
Lors de la conduite avec la pelleuse, respecter impérativement les consignes de sécurité suivantes.

Lors de travaux à flanc de coteau, tenir compte de l'inclinaison de la pelleuse (voir illustration).

Inclinaison latérale max. → 27 % ou 15°

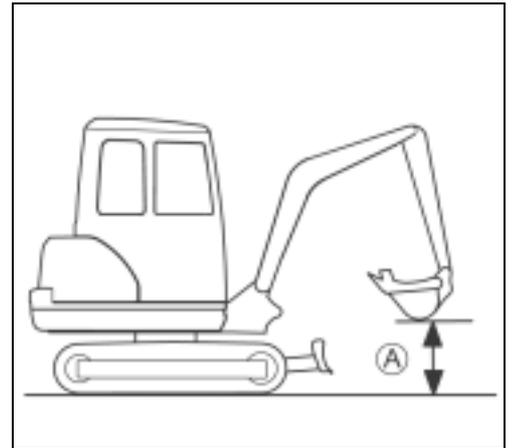
Inclinaison longitudinale max. → 36 % ou 20°

- Lors de la translation, maintenir le godet le plus bas possible.
- Contrôler la portance du sol, constater s'il y a des trous ou d'autres obstacles.

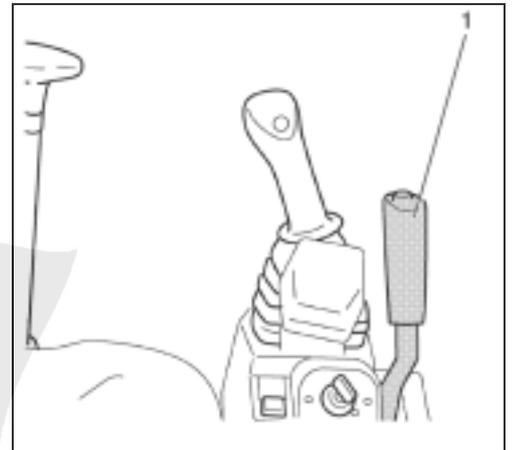


Utilisation

- En s'approchant d'un talus ou du bord d'un fossé, avancer très prudemment, compte tenu du risque d'éboulement.
- Dans une descente, progresser lentement pour éviter une accélération incontrôlée.
- Fermer la porte de la cabine.
- Lors de la translation, le godet devrait se situer à env. 200 - 400 mm du sol (distance A, sur l'illustration).



- Monter la lame au maximum. Tirer à cet effet le levier de commande de lame (1) vers l'arrière.
- Accélérer le moteur au régime nécessaire.



Translation

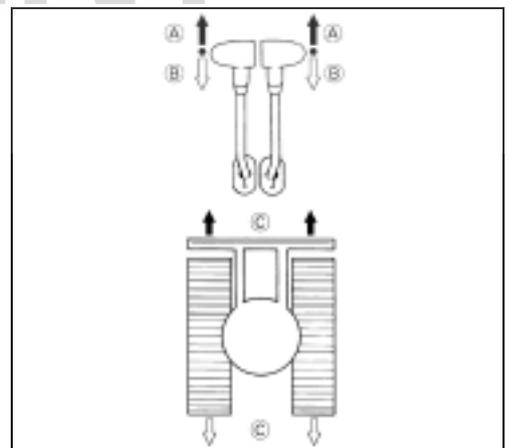
- Pousser les deux leviers de translation uniformément vers l'avant ; la pelleuse se déplace tout droit en marche avant. Lorsqu'on relâche les leviers de translation, la pelleuse s'arrête immédiatement. Lorsqu'on tire les deux leviers de translation vers l'arrière, la pelleuse se déplace tout droit en marche arrière.

- (A) En avant
- (B) En arrière
- (C) Translation rectiligne



Si la lame n'est pas à l'avant, comme sur l'illustration, mais à l'arrière, la fonction des leviers de translation est inversée. Leviers de translation vers l'avant

→ translation en marche arrière.

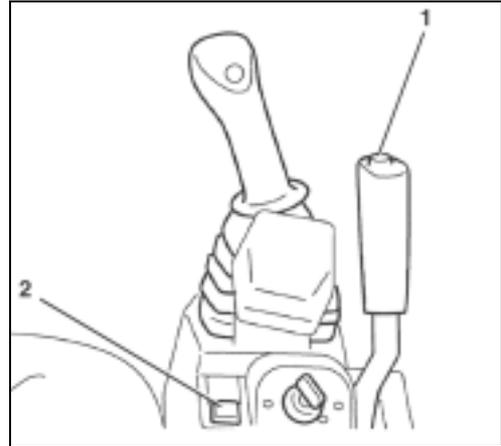


Utilisation

- Pour une translation plus rapide, actionner le bouton de vitesse rapide (1).



Si en translation à vitesse rapide la résistance au roulement augmente (p. ex. en côte ou lorsqu'on surmonte un obstacle), la machine passe en vitesse lente. Lorsque la résistance au roulement baisse à nouveau, la machine repasse automatiquement en vitesse rapide.



- Deux signaux sonores retentissent et le voyant de contrôle (2) s'allume. Au nouvel actionnement du bouton de vitesse rapide, le système repasse à la vitesse normale et un seul signal sonore retentit.



Il est interdit de circuler à vitesse rapide sur des terrains boueux ou accidentés et dans de telles circonstances, il est également interdit d'actionner simultanément un autre élément de commande (par ex. rotation de la tourelle).

Translation en virage



Les indications suivantes se réfèrent à un virage pris en marche avant avec la lame à l'avant. Si la lame est à l'arrière, les mouvements de commande sont à effectuer dans le sens opposé.

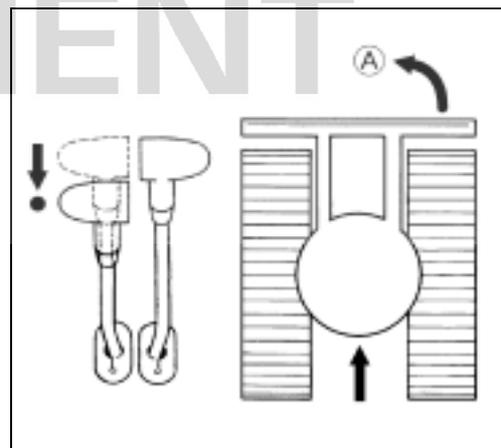


Dans les virages, veiller à ce que personne ne se trouve sur l'aire de pivotement de la pelleuse.

Pendant la translation

- Tirer le levier de translation gauche vers le point neutre et laisser le levier de translation droit en position repoussée vers l'avant.

(A) La pelleuse tourne à gauche.

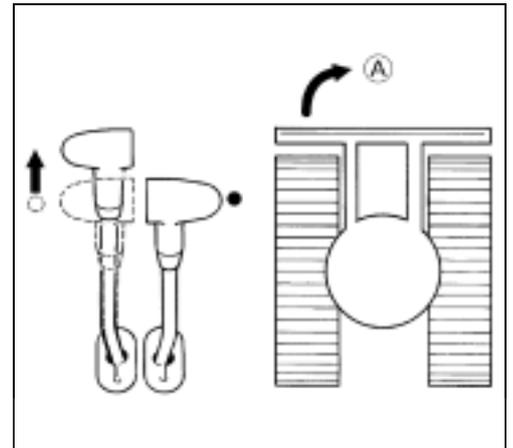


Utilisation

À l'arrêt

- Laisser le levier de translation droit dans la position neutre et pousser le levier de translation gauche vers l'avant. Dans ce cas, le rayon de braquage est déterminé par la chenille droite.

(A) La pelleuse tourne à droite.



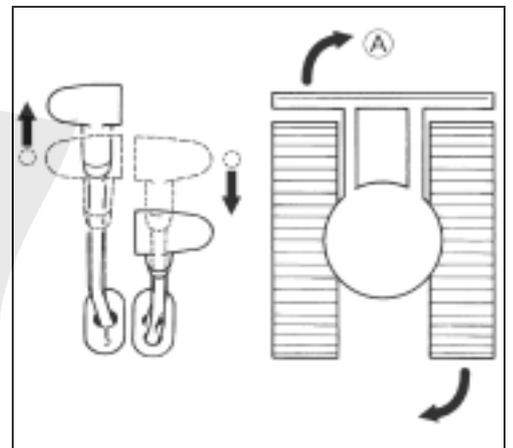
Demi-tour sur place



Il est interdit de faire un demi-tour sur place avec le bouton de vitesse rapide enfoncé.

- Actionner les deux leviers de translation en sens opposés. Les chenilles tournent en sens opposés. La machine pivote autour de son axe central.

(A) Demi-tour sur place, vers la droite.

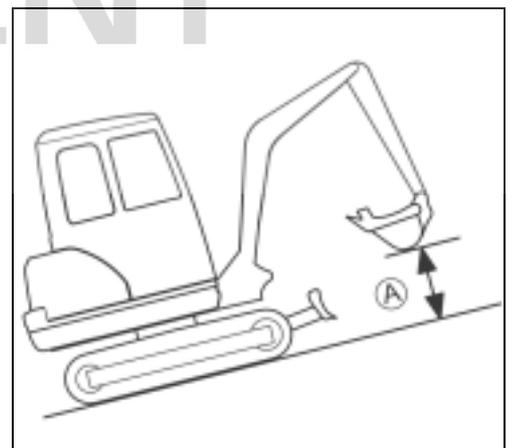


Translation sur pente



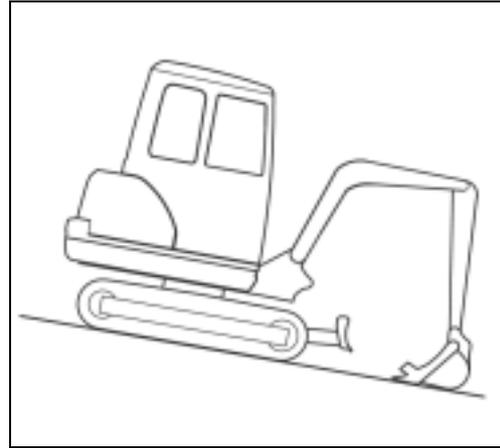
La translation sur un terrain en pente exige la plus grande prudence. L'actionnement du bouton de vitesse rapide est interdit.

- Dans une montée, lever le godet à env. 200 - 400 mm du sol (distance A sur l'illustration).



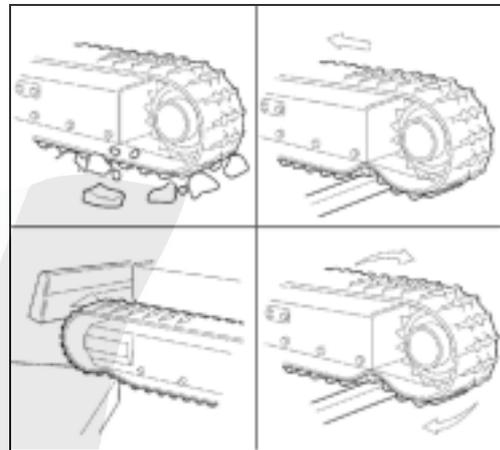
Utilisation

- Dans une descente, si la nature du terrain le permet, laisser le godet glisser sur le sol.



Informations sur l'utilisation de la chenille caoutchouc

- La translation ou un demi-tour sur des objets aux arêtes vives ou sur des marches d'escalier cause une sollicitation extrême des chenilles qui peut faire casser la chenille ou produire des entailles dans la surface de roulement en caoutchouc ou dans l'armature métallique.
- Veiller à ce qu'aucun corps étranger ne reste pris dans la chenille caoutchouc. Les corps étrangers soumettent la chenille à des sollicitations extrêmes et entraînent sa fissuration.



- Éviter tout contact des chenilles en caoutchouc avec de l'huile.
- Si du carburant ou de l'huile a été renversé sur la chenille en caoutchouc, il faut impérativement la nettoyer.

Virages serrés

- Éviter les virages serrés sur des revêtements de route à coefficient de friction élevé, par exemple sur les chaussées en béton.

Protection des chenilles contre le sel

- Ne pas travailler avec cette machine sur une plage, en contact avec de l'eau salée. (Le sel entraîne la corrosion de l'armature métallique.)

Travaux d'excavation (Manipulation des éléments de commande)



En travaillant avec la pelleuse il faut impérativement observer les consignes de sécurité suivantes.

- Il est interdit d'essayer de briser du béton ou des roches avec le godet, en se servant du système de déport de la flèche.
- Lors des travaux de fouille, ne pas laisser le godet descendre en chute libre.
- Ne pas faire buter les vérins en fin de course. Toujours laisser une marge de sécurité, surtout pendant les travaux avec un marteau brise-roche hydraulique (accessoire).
- Ne pas utiliser le godet comme un marteau, par ex. pour enfoncer des pieux dans le sol.
- Ne pas déplacer la pelleuse ou creuser la terre avec les dents du godet fichées dans le sol.
- Pour l'excavation de la terre, ne pas trop enfoncer le godet dans le sol. Il vaut mieux racler la terre en menant le godet presque à plat et en gardant une assez grande distance par rapport au châssis de la machine. Cette méthode de travail réduit les sollicitations du godet.
- Lors de travaux dans l'eau, la pelleuse peut être, au maximum, immergée jusqu'au niveau du bord inférieur de la tourelle.
- Après les opérations dans l'eau, toujours regraisser les axes du godet et du balancier en actionnant la pompe à graisse jusqu'à ce que la vieille graisse ressorte des paliers.
- Lors de travaux de fouille dans le sens arrière, veiller à ce que le vérin de flèche ne bute pas contre la lame.
- Il est interdit d'utiliser la pelleuse comme un engin de levage, à moins qu'elle ne soit équipée à cet effet (accessoire).
- Après chaque cycle de cavage, on peut évacuer les matériaux qui adhèrent au godet en actionnant le vérin du godet jusqu'en fin de course d'ouverture. Si cela ne suffit pas, étendre le balancier jusqu'en fin de course puis fermer/ouvrir le godet.
- Lors de travaux d'excavation, toujours abaisser la lame jusqu'au sol.

Utilisation

Remarque concernant l'utilisation de godets plus larges et plus profonds



En cas d'utilisation d'un godet plus large ou plus profond, lors des manœuvres de déport ou de rétraction des équipements avant ou de fermeture du godet, veiller à ce que le godet ne heurte pas la cabine ou le canopy.

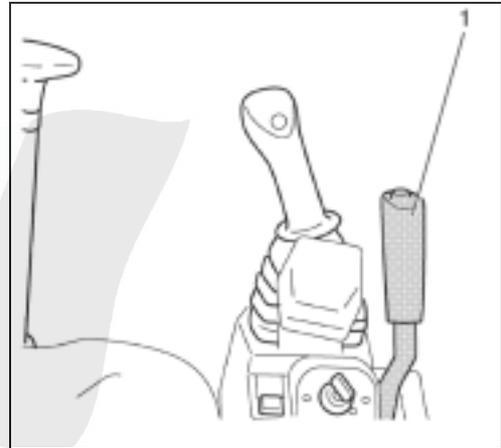


Commande de la lame

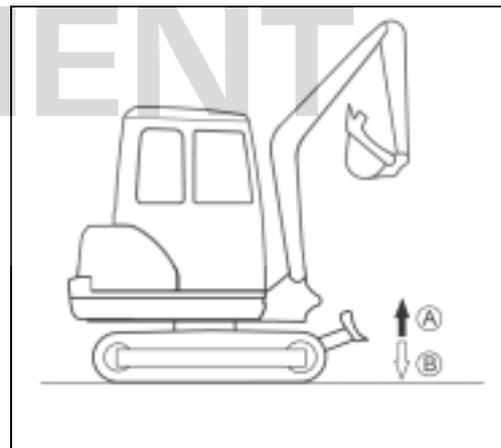


Lors des travaux de nivelage, actionner les deux leviers de commande de translation avec la main gauche et le levier de commande de lame avec la main droite.

- Tirer le levier de commande de lame vers l'arrière (1) pour faire monter la lame.
- Pousser le levier de commande de lame vers l'avant (1) pour faire descendre la lame.



- (A) La lame monte.
- (B) La lame descend.

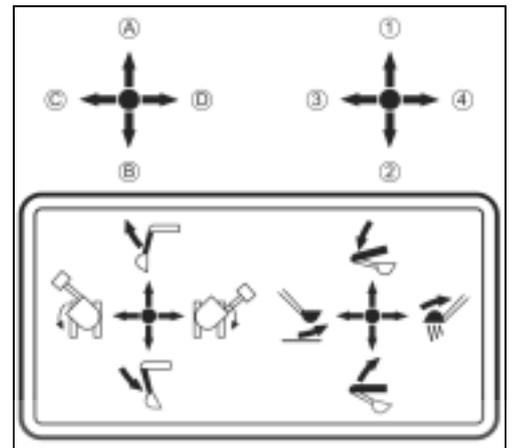


Utilisation

Fonctions des manettes

En corrélation avec le tableau suivant, l'illustration montre les fonctions des manettes gauche et droite.

Manette		Mouvement
Manette droite	1	Descente de la flèche
	2	Montée de la flèche
	3	Fermeture du godet
	4	Ouverture du godet
Manette gauche	A	Extension du balancier
	B	Rétraction du balancier
	C	Rotation de la tourelle vers la gauche
	D	Rotation de la tourelle vers la droite



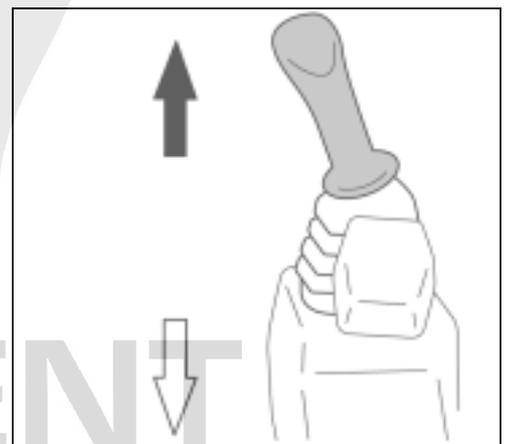
Commande de la flèche

En cas de surcharge des machines équipées d'un dispositif d'avertissement, il faut descendre la flèche jusqu'à ce que la charge atteigne le sol. D'autres fonctions (par exemple rotation de la tourelle) ne doivent pas être exécutées, pour éviter le risque de blessures ou de dégâts ou matériels.

- Pour faire monter la flèche, tirer la manette droite vers l'arrière (←).



La flèche est munie d'un vérin hydraulique avec amortissement pour éviter que le contenu du godet tombe. Tant que la température de service n'est pas encore atteinte, l'effet d'amortissement intervient avec une temporisation de 3 à 5 s. Ce phénomène est dû à la viscosité de l'huile hydraulique et n'est donc pas un défaut de fonctionnement.

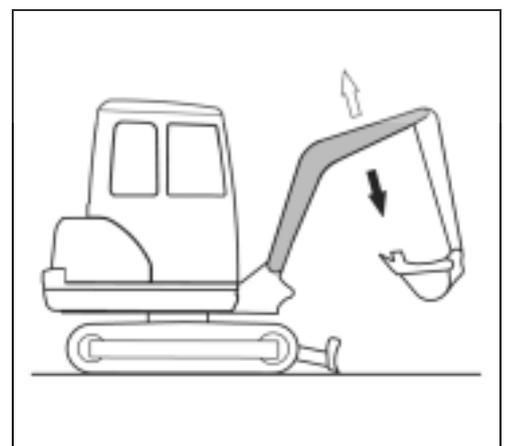


- Pour faire descendre la flèche, pousser la manette droite vers l'avant (→).



Lors de la descente, surveiller les mouvements afin que la flèche ou les dents du godet ne butent pas contre la lame.

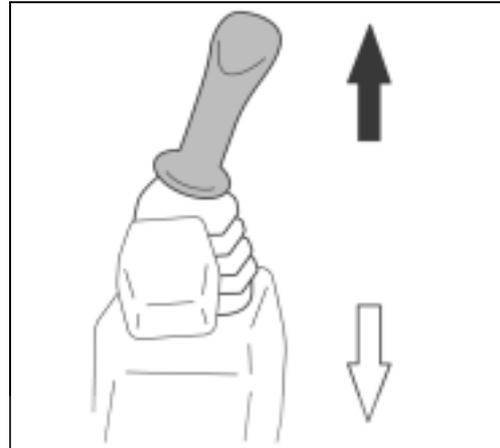
La flèche se déplace comme montré sur l'illustration.



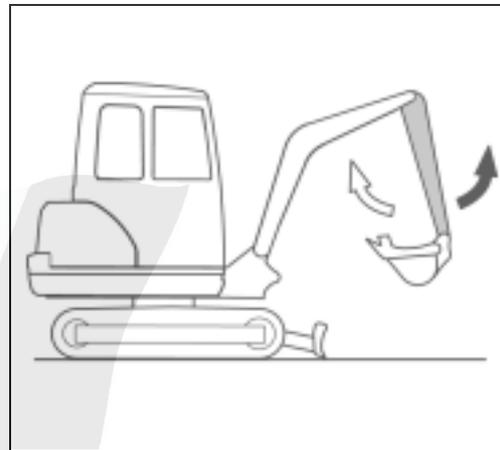
Utilisation

Commande du balancier

- Pour l'extension du balancier, pousser la manette gauche vers l'avant (illustration/➔).
- Pour la rétraction du balancier, tirer la manette gauche vers l'arrière (illustration/➔).

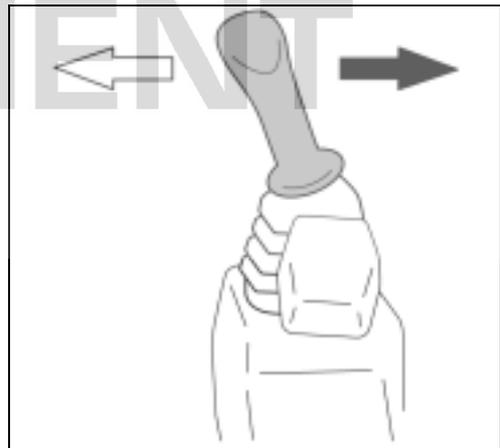


Le balancier se déplace comme montré sur l'illustration.



Commande du godet

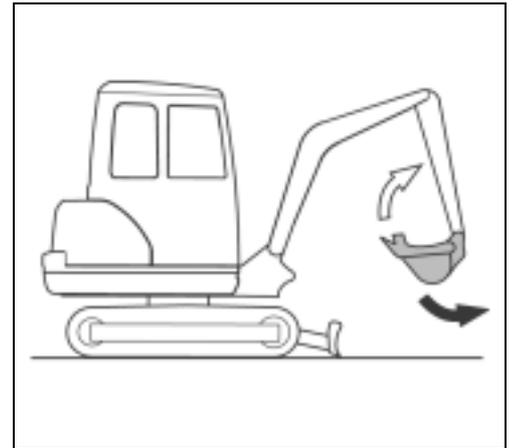
- Pour la fermeture du godet (excavation), pousser la manette droite vers la gauche (illustration/➔).
- Pour l'ouverture du godet (déversement), pousser la manette droite vers la droite (illustration/➔).



Lors de la fermeture du godet, veiller à ce que les dents du godet ne butent pas contre la lame.

Utilisation

Le godet se déplace comme montré sur l'illustration.



Rotation de la tourelle

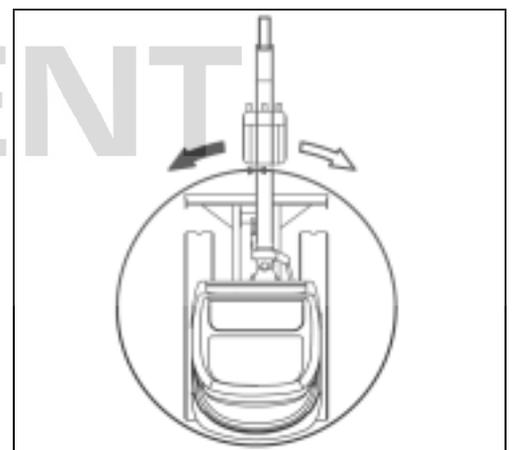
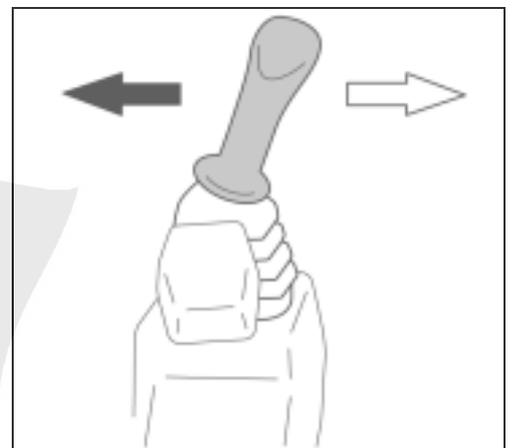


Pendant la rotation, personne ne doit se trouver dans le champ de rotation.



À la rotation, faire très attention pour éviter que les équipements de travail de la pelleuse butent contre des obstacles éventuels.

- Pour la rotation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, pousser la manette gauche vers la gauche (illustration/←).
- Pour la rotation dans le sens des aiguilles d'une montre, pousser la manette gauche vers la droite (illustration/→).
- La rotation a lieu comme montré sur l'illustration.



Utilisation

Déport de la flèche

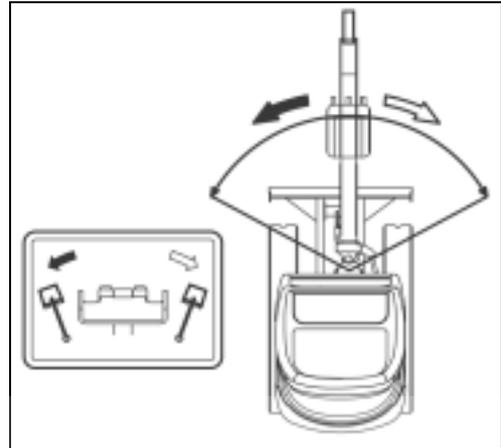


Pendant la manœuvre de déport, personne ne doit se trouver dans le champ de déport.



Pendant la manœuvre de déport, faire très attention pour éviter que les équipements de travail de la pelleuse butent contre des obstacles éventuels.

- Pour le déport dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, appuyer sur la partie gauche de la pédale de déport de la flèche (illustration/☞).
- Pour le déport dans le sens des aiguilles d'une montre, appuyer sur la partie droite de la pédale de déport de la flèche (illustration/☜).



Le déport a lieu comme montré sur l'illustration.



Il est possible de désactiver la pédale de déport en rabattant le volet de verrouillage pour éviter un actionnement par inadvertance. Lorsque la pédale de déport n'est pas utile, il convient de rabattre le volet de verrouillage.

Commande des circuits auxiliaires

Le circuit auxiliaire sert à l'actionnement d'équipements auxiliaires rapportés.



Il est seulement permis d'utiliser des équipements rapportés agréés par KUBOTA. Monter et utiliser les équipements rapportés conformément aux notices d'utilisation de ces équipements.



Les performances du circuit auxiliaire sont indiquées dans la section Caractéristiques techniques (page 34).



Il est interdit d'actionner les circuits auxiliaires lorsqu'aucun équipement auxiliaire n'est monté.



Si les circuits auxiliaires ne sont pas utilisés pendant un certain temps, un dépôt de particules peut se former au niveau des raccords de conduites. Avant de brancher un équipement auxiliaire, il faut donc vidanger env. 0,1 l d'huile hydraulique à chaque point de raccordement.



Recueillir l'huile hydraulique purgée et l'évacuer conformément aux prescriptions de protection de l'environnement en vigueur.

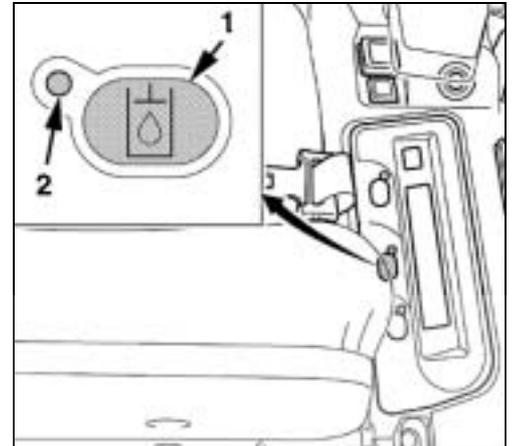
Utilisation

Circuit auxiliaire 1

Le circuit auxiliaire 1 est essentiellement conçu pour l'utilisation d'un marteau brise-roche hydraulique. Le débit peut être réglé avant l'utilisation du circuit auxiliaire 1, voir section Réglage du débit (page 75).

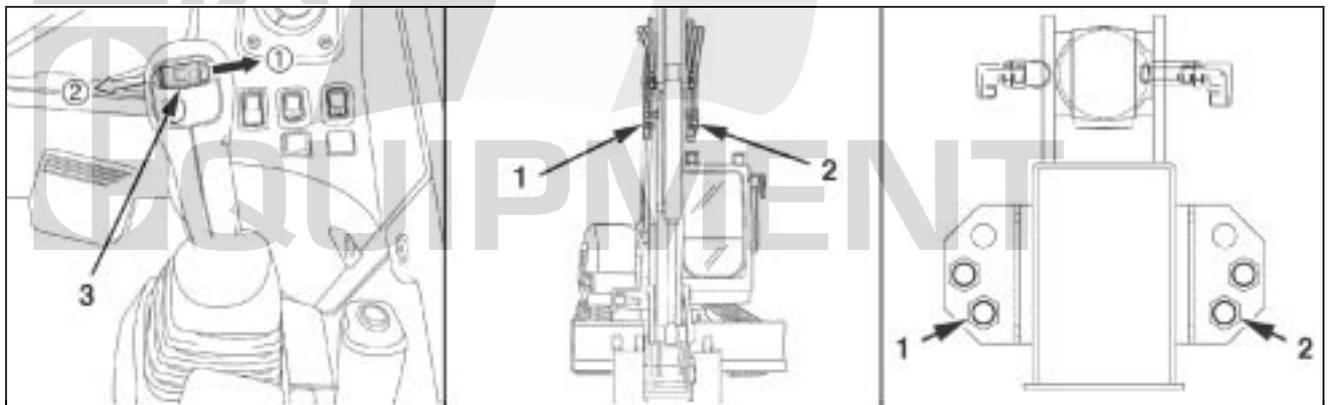
L'interrupteur de circuit auxiliaire (1) permet l'activation du circuit auxiliaire. L'interrupteur est opérationnel lorsque l'interrupteur à clé se trouve en position RUN. Lorsque le circuit auxiliaire est activé, le témoin de circuit auxiliaire (2) est allumé.

Cet interrupteur permet aussi le réglage du débit.



L'illustration suivante montre les raccords du circuit auxiliaire 1 et l'interrupteur à bascule (3) du circuit auxiliaire 1.

- Actionner l'interrupteur à bascule du circuit auxiliaire 1 dans le sens (1) : l'huile passe vers le raccord (1), du côté droit du balancier.
- Actionner l'interrupteur à bascule du circuit auxiliaire 1 dans le sens (2) : l'huile passe vers le raccord (2), du côté gauche du balancier.



Réglage du débit

Le débit du circuit auxiliaire 1 est réglable. Le réglage a lieu en deux phases. L'interrupteur de circuit auxiliaire (2) permet un pré-réglage à quatre niveaux. Dans une deuxième phase, le système de réglage fin permet la régulation précise d'un débit limité, avec quinze niveaux de régulation.

Le pré-réglage sélectionné est indiqué par le témoin de circuit auxiliaire (1).

Lorsqu'on ramène l'interrupteur à clé en position STOP, l'électronique mémorise le débit réglé. Ainsi, à la reprise du travail, le circuit auxiliaire 1 fonctionne à nouveau avec la régulation dernièrement ajustée.

Utilisation

Préréglage

	Témoin de circuit auxiliaire	Débit		
1	● -----	Pas allumé		Circuit auxiliaire désactivé
2	☼ -----	Allumé		Maximum
3	☼ -- ☼ -----	Clignotement lent		Limité (réglage fin)
4	☼ --- ☼ -- ☼ -- ☼	Clignotement rapide		Débit d'huile seulement vers le raccord (2)

Pour le réglage, appuyer sur l'interrupteur de circuit auxiliaire (2), autant de fois que nécessaire (de une à quatre fois) pour obtenir le préréglage souhaité pour le circuit auxiliaire 1. Avec le préréglage, le débit est réglé à la même valeur pour les raccords (1) et (2) du circuit auxiliaire 1. Dorénavant, des différences de débit pour les raccords (1) et (2) ne peuvent être déterminées que par le réglage fin du débit limité. Une fois que le débit limité a été réglé, avant de procéder au réglage fin, il faut tout d'abord ramener l'interrupteur à clé en position STOP.

Réglage fin du débit d'huile limité

Le réglage fin peut être effectué avec 15 niveaux de régulation (de 0 à 14). Le réglage graduel fait varier le débit. À noter que le niveau « 14 » correspond au débit maximum et que le niveau « 0 » correspond au débit minimal.

Il est possible de procéder à un réglage différent pour les raccords (1) et (2) du balancier (illustration du haut).

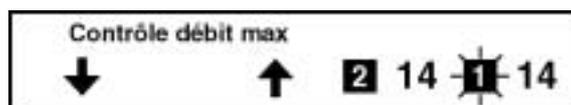
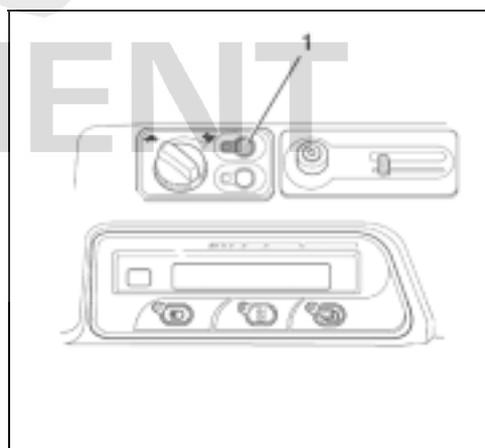
Réglage

Le préréglage d'un débit d'huile limité a été effectué, l'interrupteur à clé se trouve de nouveau en position STOP.



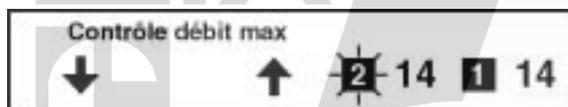
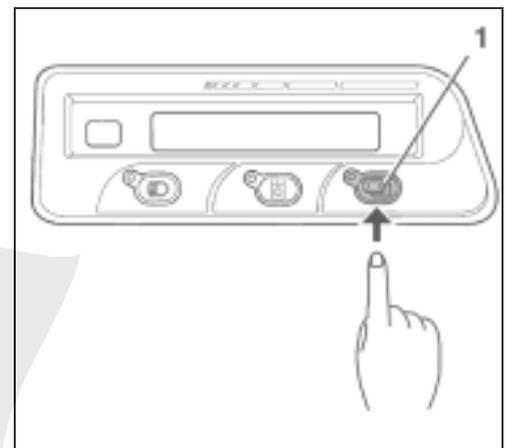
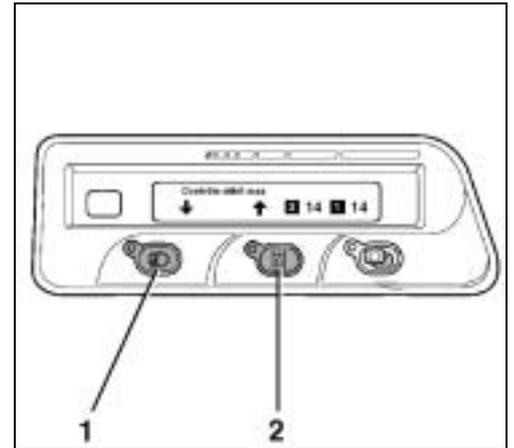
Il est recommandé de procéder au réglage lorsque l'équipement rapporté est en marche.

- Appuyer sur l'interrupteur de réglage de débit (1) et, en le maintenant enfoncé, démarrer le moteur. L'affichage suivant apparaît et le chiffre « 1 » clignote sur l'afficheur.

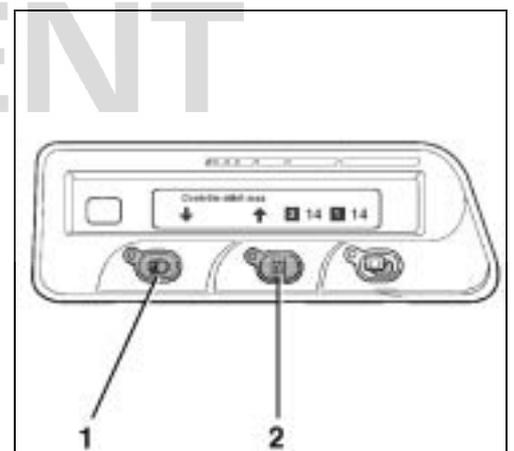


Utilisation

- Pour le réglage du raccord droit du balancier, appuyer sur l'interrupteur de phares de travail (1) ou sur l'interrupteur du circuit auxiliaire (2) ; suivant le nombre d'actionnements, un chiffre compris entre « 0 » et « 14 » est affiché. Ajuster la valeur requise.
- Lorsqu'on actionne l'interrupteur de phares de travail (1), le débit baisse.
- Lorsqu'on actionne l'interrupteur du circuit auxiliaire (2), le débit augmente.
- Appuyer sur le bouton de sélection d'affichage (1) pour accéder au réglage du raccord gauche. L'affichage suivant apparaît et le chiffre « 2 » clignote sur l'afficheur.



- Pour le réglage du raccord gauche du balancier, appuyer sur l'interrupteur de phares de travail (1) ou sur l'interrupteur du circuit auxiliaire (2) ; suivant le nombre d'actionnements, un chiffre compris entre « 0 » et « 14 » est affiché. Ajuster la valeur requise.
- Lorsqu'on actionne l'interrupteur de phares de travail (1), le débit baisse.
- Lorsqu'on actionne l'interrupteur du circuit auxiliaire (2), le débit augmente.



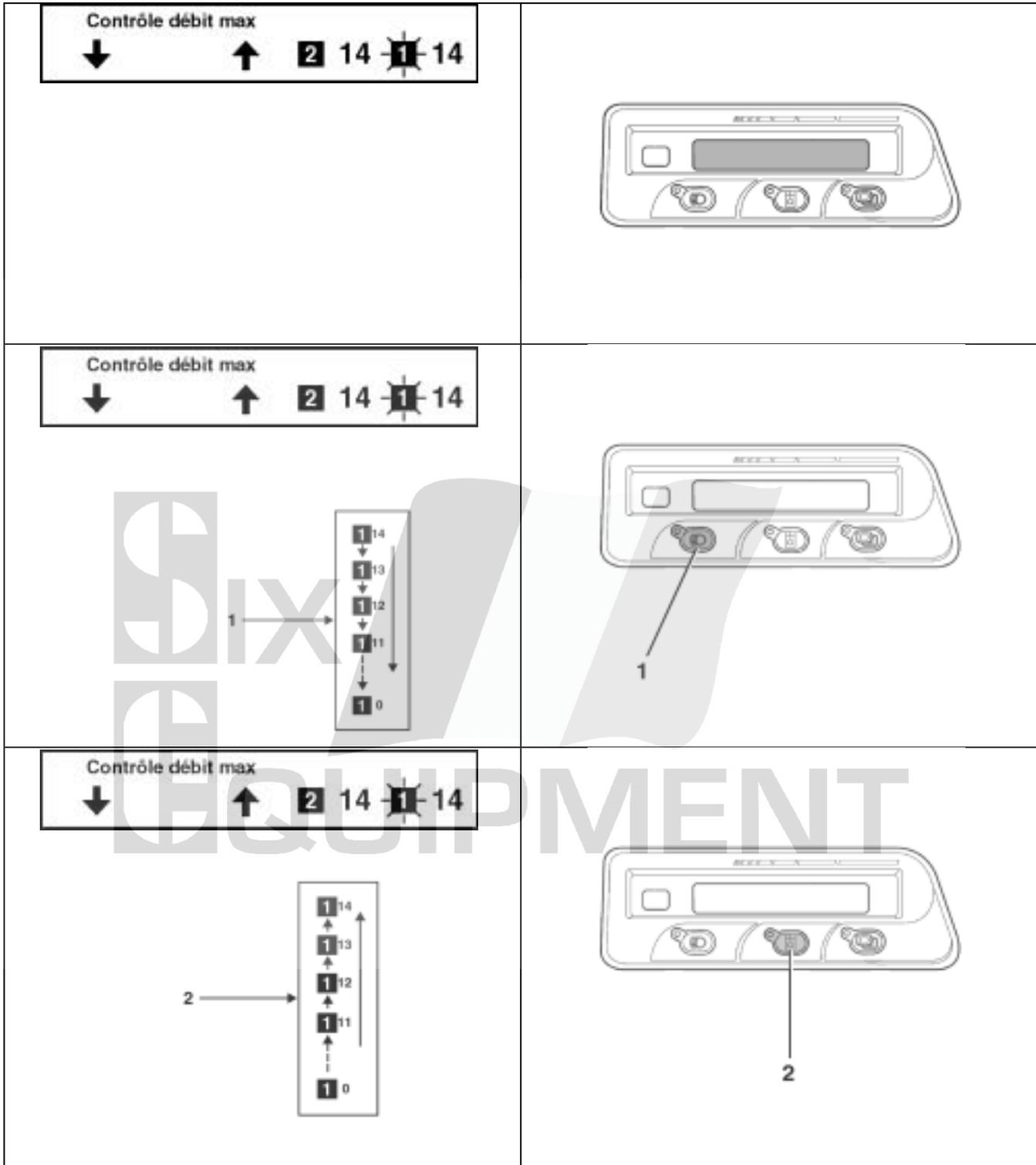
Pour modifier une nouvelle fois le réglage du raccord droit, appuyer à nouveau sur le bouton de sélection d'affichage.

- Tourner l'interrupteur à clé en position STOP.

Lorsqu'on ramène l'interrupteur à clé en position STOP, l'électronique mémorise le débit réglé. Ainsi, à la reprise du travail, la régulation reprend le débit d'huile limité dernièrement ajusté.

Utilisation

L'illustration suivante montre la possibilité de réglage à l'aide de l'interrupteur de phares de travail et de l'interrupteur de circuit auxiliaire.



1. Réglage avec l'interrupteur de phares de travail
2. Réglage avec l'interrupteur de circuit auxiliaire

Utilisation

Bouton de marteau brise-roche



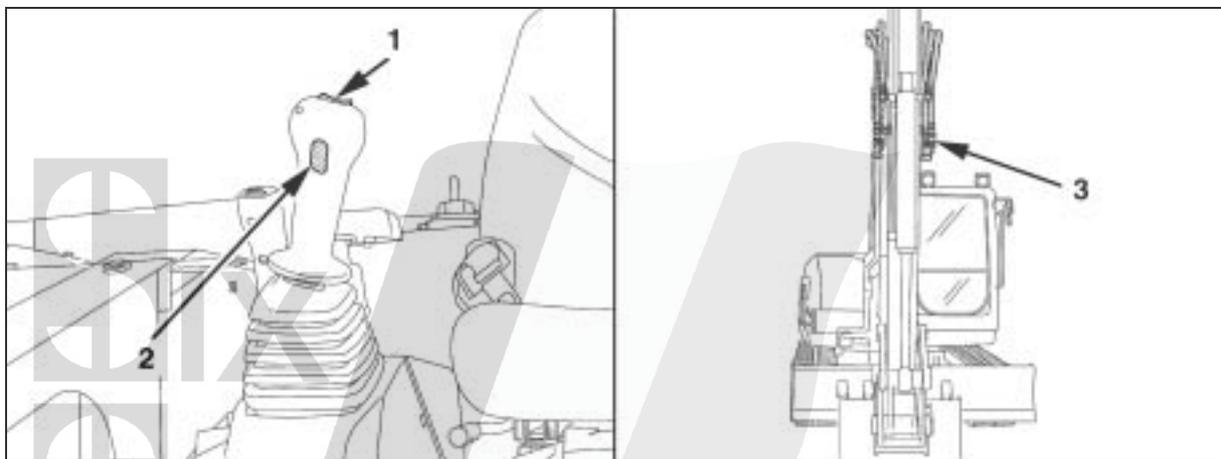
À l'utilisation d'un marteau brise-roche, la valve de commutation de retour direct doit être commutée en position de retour direct (page 80).

Mise en marche

- Enfoncer brièvement le bouton de marteau brise-roche (2) : l'huile circule vers le raccord du circuit auxiliaire, du côté gauche du balancier (3).

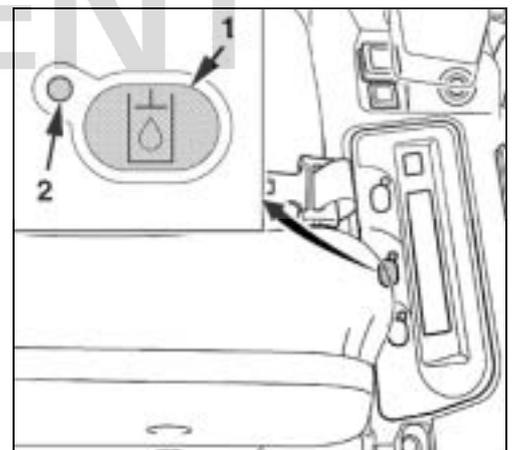
Arrêt

- Enfoncer brièvement le bouton de marteau brise-roche (2), le flux d'huile est coupé, ou bien
- appuyer brièvement sur l'interrupteur à bascule (1) du circuit auxiliaire 1, vers la droite ou vers la gauche, pour couper le flux d'huile.



Circuit auxiliaire 2

L'interrupteur de circuit auxiliaire (1) permet l'activation du circuit auxiliaire. L'interrupteur est opérationnel lorsque l'interrupteur à clé se trouve en position RUN. Lorsque le circuit auxiliaire est activé, le témoin de circuit auxiliaire (2) est allumé.

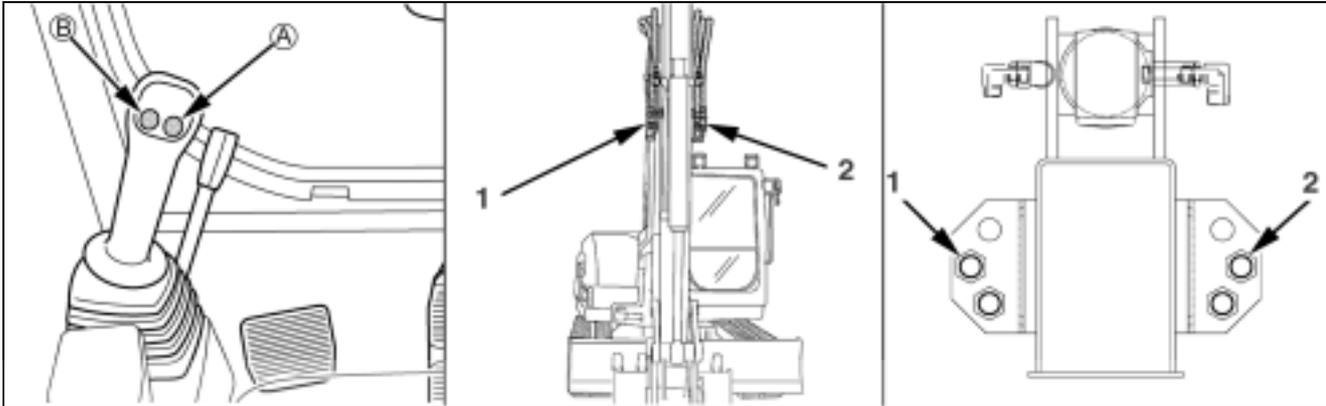


	Témoin de circuit auxiliaire		Débit
1	● -----	Pas allumé	Circuit auxiliaire désactivé
2	⊙ -----	Allumé	Maximum

- Appuyer sur le bouton de circuit auxiliaire 2 (B) de la manette : l'huile passe vers le raccord du côté gauche du balancier (2).

Utilisation

- Appuyer sur le bouton droit de circuit auxiliaire 2 (A) de la manette : l'huile passe vers le raccord du côté droit du balancier (1).

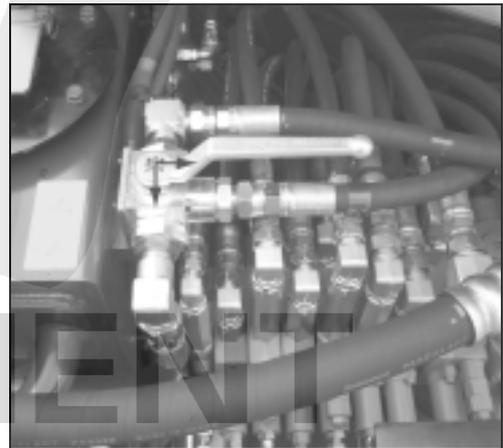


Il est possible de régler le débit du circuit auxiliaire 2 au niveau du distributeur principal ; à cet effet, veuillez vous adresser au concessionnaire KUBOTA.

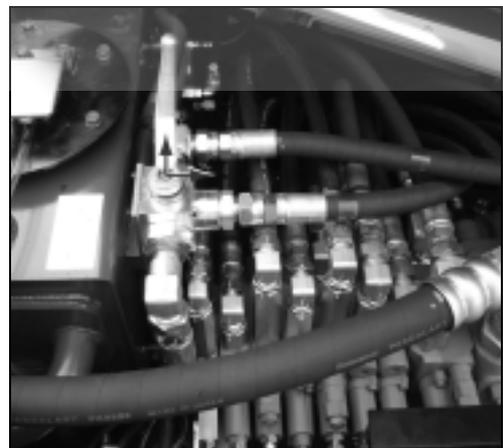
Valve de commutation de retour direct

La valve de commutation peut être placée dans deux positions.

Dans la position « retour direct », l'huile de retour de l'équipement auxiliaire retourne directement au réservoir d'huile hydraulique via le filtre de retour. Le retour n'a lieu que par le raccord de circuit auxiliaire situé du côté droit du balancier.



Dans la position « retour indirect », l'huile de retour de l'équipement auxiliaire passe par le distributeur principal avant de traverser le filtre de retour et de retourner au réservoir d'huile hydraulique. Dans ce cas, le retour peut avoir lieu par le raccord gauche ou par le raccord droit du balancier (suivant la position de l'interrupteur à bascule du circuit auxiliaire 1).



Suivant le mode de fonctionnement de l'équipement auxiliaire rapporté (outil tournant ou marteau) tourner la valve de commutation (1) dans la position requise, comme montré sur l'illustration.

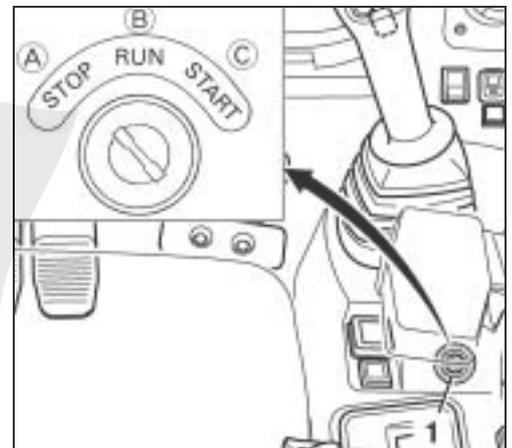
Utilisation

Mise hors service



Stationner la pelleuse de telle manière que tout risque de mouvement accidentel ou d'utilisation sans autorisation soit exclu.

- Amener la pelleuse sur une surface plane.
- Étendre les vérins hydrauliques comme suit :
 Vérin de flèche : étendu à fond
 Vérin de balancier : étendu à fond
 Vérin de godet : étendu à fond
 Lame : descendue sur le sol
 Dispositif de déport : équipements avant déportés à fond vers la gauche.
- Réduire le régime du moteur jusqu'au niveau de ralenti.
- Tourner l'interrupteur à clé (1) sur la position STOP et retirer la clé de contact. L'opérateur doit emporter la clé de contact.
- Déboucler la ceinture de sécurité et relever la console de commande gauche.
- En cas de fort encrassement des chenilles et des articulations de l'équipement avant, il convient de nettoyer la pelleuse (page 109).
- Au besoin, faire le plein de carburant (page 92).
- Tirer le levier de déverrouillage (1) vers le haut pour ouvrir la porte de la cabine. Si l'on ne veut pas refermer immédiatement la porte, l'accrocher à l'attache prévue sur la cloison de la cabine.
- Fermer la porte de la cabine à clé ; l'opérateur doit conserver la clé sur lui.
- Contrôler, si la pelleuse présente des dommages extérieurs ou des fuites. Les dommages éventuels doivent être réparés avant la prochaine mise en service.



Commande de la climatisation et du chauffage



Toutes les opérations décrites ci-après, pour la commande de la climatisation et du chauffage, doivent être effectuées avec moteur en marche.

Utilisation

Réglage de l'aspiration d'air

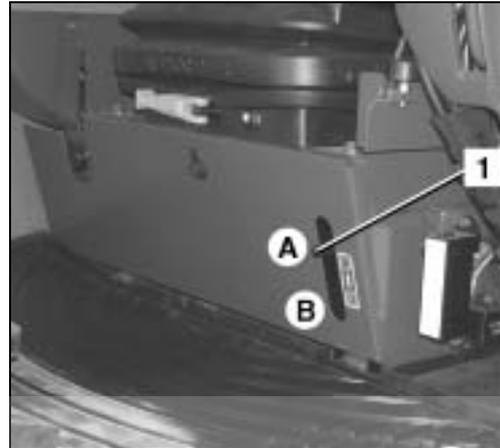
La manette (1) permet la présélection du mode d'aspiration d'air.

Manette en haut (A) → à aspiration d'air de l'extérieur

Manette en bas (B) → à aspiration d'air de l'intérieur

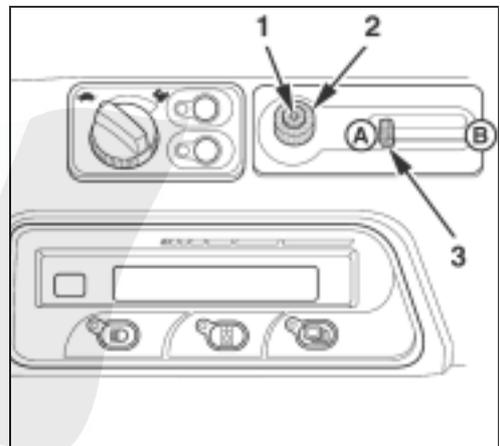
L'aspiration d'air peut être commutée. En plaçant la manette en position d'aspiration d'air « intérieur », on peut par ex. réchauffer plus rapidement la cabine par temps très froid.

Normalement, la manette devrait toujours être placée en position d'aspiration d'air frais, de l'extérieur.



Chauffage de la cabine

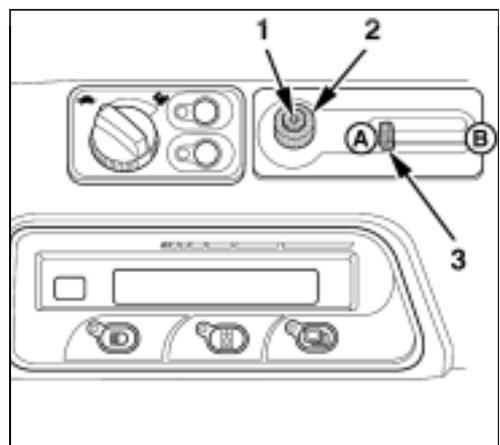
- Placer le levier de régulation de température (3) dans la position souhaitée.
(A) → Chaud
(B) → Froid
- Placer le commutateur de ventilateur (2) dans la position souhaitée et orienter les buses d'air suivant besoin.



Lorsque le chauffage est en marche, les buses d'air et la pièce de recouvrement en tôle de l'ensemble climatiseur ne doivent pas être masquées par des objets quelconques (par ex. par une sacoche ou des vêtements), car cela produirait une accumulation de chaleur et endommagerait le système de ventilation.

Dégivrage / chauffage de la cabine

- Placer le commutateur de ventilateur (2) en position 1, 2 ou 3.
- Actionner l'interrupteur de climatisation (1) pour mettre l'installation en marche ; le témoin de l'interrupteur de climatisation s'allume.
- Placer le levier de régulation de température (3) en position « B » ou dans une position intermédiaire pour obtenir la température souhaitée.
(A) → Chaud
(B) → Froid



Utilisation

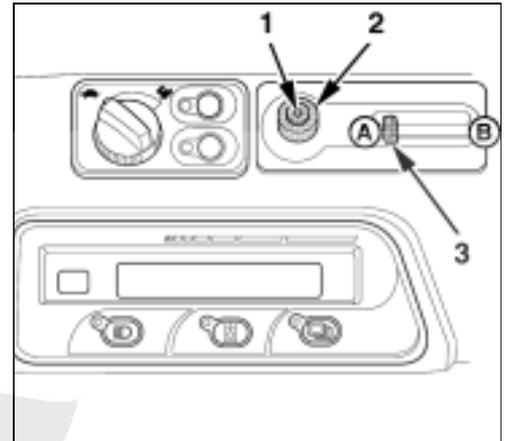


Lorsque la climatisation est en marche, veiller à ce que la porte de la cabine soit bien fermée.

- Régler les buses d'air dans la position souhaitée.
- Le cas échéant, arrêter la climatisation une fois que la température souhaitée est atteinte. À cet effet, actionner l'interrupteur de climatisation ; le témoin de l'interrupteur de climatisation s'éteint.

Cabine

- Placer le commutateur de ventilateur (2) en position 1, 2 ou 3.
- Actionner l'interrupteur de climatisation (1) pour mettre l'installation en marche ; le témoin de l'interrupteur de climatisation s'allume.
- Placer le levier de régulation de température (3) dans la position « B ».
 - (A) → Chaud
 - (B) → Froid



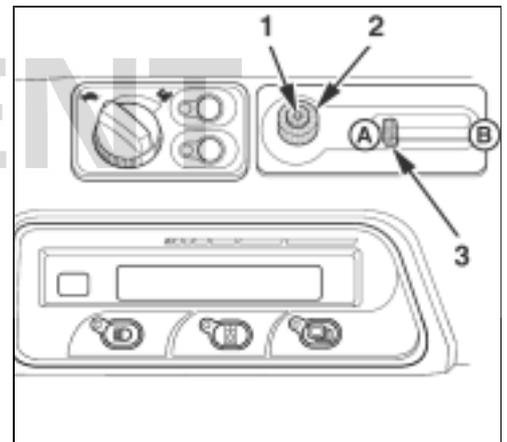
Lorsque la climatisation est en marche, veiller à ce que la porte de la cabine soit bien fermée.

- Régler les buses d'air dans la position souhaitée.

Dégivrage ou séchage de la cabine

Pour dégivrer ou désembuer le pare-brise, procéder comme suit :

- Placer le commutateur de ventilateur (2) en position 3.
- Actionner l'interrupteur de climatisation (1) pour mettre l'installation en marche ; le témoin de l'interrupteur de climatisation s'allume.



Le système de climatisation extrait l'humidité de l'air.

- Placer le levier de régulation de température (3) dans la position « A ».
 - (A) → Chaud
 - (B) → Froid



Lorsque la climatisation est en marche, veiller à ce que la porte de la cabine soit bien fermée.

- Orienter les buses d'air vers le pare-brise.

Utilisation

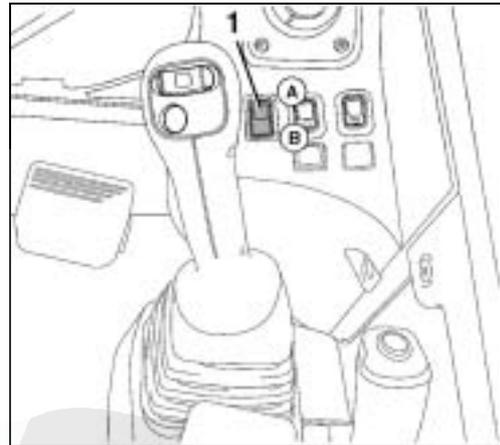
- Une fois que les vitres sont dégivrées, on peut arrêter la climatisation. À cet effet, actionner l'interrupteur de climatisation ; le témoin de l'interrupteur de climatisation s'éteint.

Commande d'essuie-glace/lave-glace

Tous les modèles à cabine sont équipés d'un lave-glace.

Mise en marche de l'essuie-glace

- L'interrupteur à clé se trouve en position RUN.
- Basculer l'interrupteur (1) de l'essuie-glace en position « A » ; l'essuie-glace fonctionne tant que l'interrupteur reste dans cette position. Pour arrêter l'essuie-glace, basculer l'interrupteur dans l'autre sens.



En hiver, avant d'utiliser l'essuie-glace, s'assurer que le caoutchouc de la raclette n'est pas gelé sur le pare-brise. Dans ce cas, la raclette ou le moteur d'essuie-glace risquerait d'être endommagé.



Il est recommandé de ne mettre l'essuie-glace en marche que si la vitre est suffisamment mouillée, sinon actionner préalablement le lave-glace.

Mise en marche du lave-glace

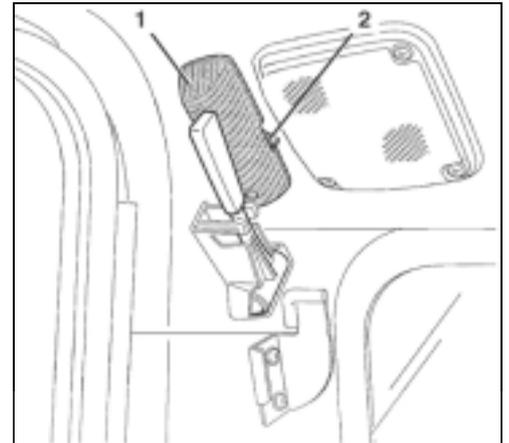
- L'essuie-glace étant en marche, maintenir l'interrupteur enfoncé au deuxième cran. Le lave-glace fonctionne tant que l'interrupteur reste enfoncé. Lorsqu'on le relâche, l'interrupteur revient en position « essuie-glace ».

Autre possibilité : en partant de la position initiale, presser l'interrupteur en direction de « B ».

Utilisation

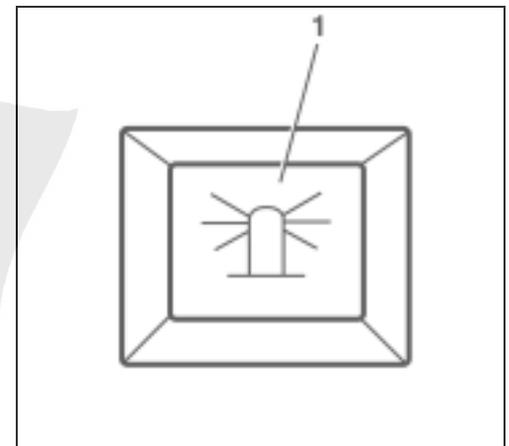
Commande du plafonnier

- L'interrupteur à clé se trouve en position RUN.
- Appuyer sur l'interrupteur à bascule (2) du plafonnier (1).



Commande du gyrophare

- L'interrupteur à clé se trouve en position RUN.
- Appuyer sur l'interrupteur (1) du gyrophare. Pour l'éteindre, appuyer une nouvelle fois sur cet interrupteur.



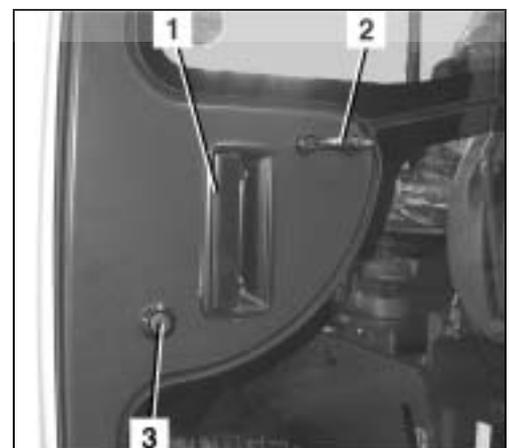
Ouverture et fermeture de la porte de la cabine

Sur les modèles à cabine, la porte de la cabine s'ouvre et se ferme comme suit.

Ouverture de la porte de la cabine depuis l'extérieur

Déverrouiller la serrure (3) de la porte de la cabine.

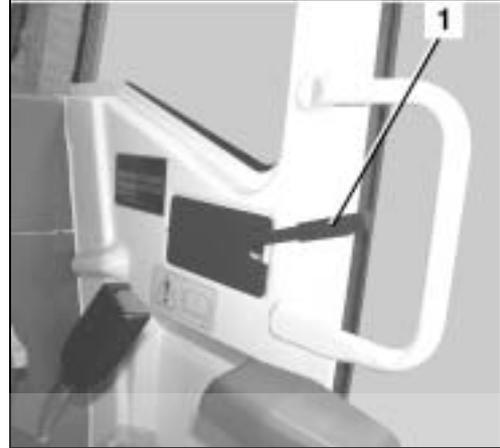
Tirer sur la poignée (1) de la porte de la cabine pour l'ouvrir et immobiliser la porte en introduisant le crochet (2) dans l'attache prévue sur la cloison de la cabine.



Utilisation

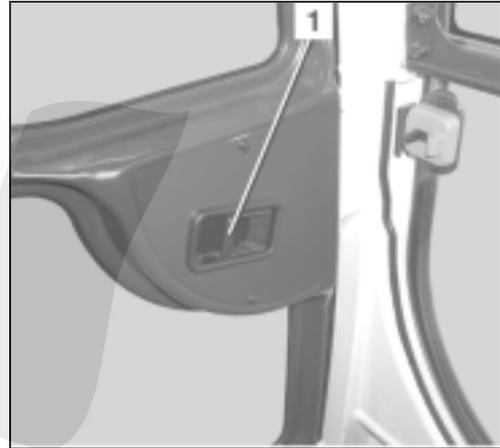
Fermeture de la porte de la cabine

- Repousser le levier de déverrouillage (1) vers le bas, puis tirer sur la porte de la cabine de sorte que la serrure s'enclenche.



Ouverture de la porte de la cabine depuis l'intérieur

- Tirer sur le levier de déverrouillage (1) et ouvrir la porte. Si l'on ne veut pas refermer immédiatement la porte, l'accrocher à l'attache prévue sur la cloison de la cabine.



Ouverture et fermeture des vitres

Sur les modèles à cabine, le pare-brise et les vitres latérales s'ouvrent et se ferment comme suit.

Utilisation

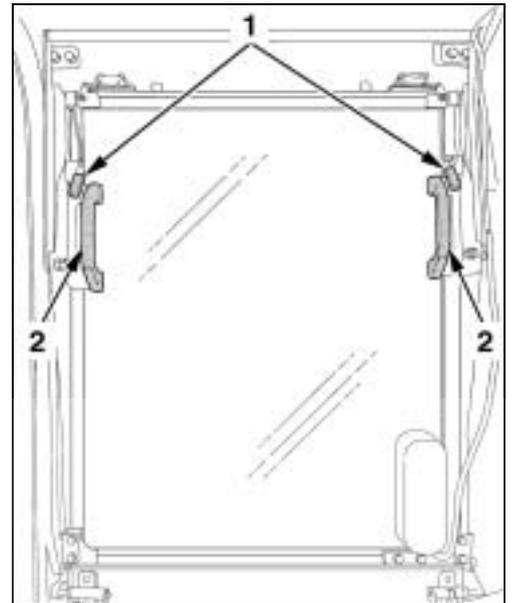
Pare-brise



Toujours verrouiller le pare-brise. Il est interdit de prendre place dans la cabine et d'utiliser la pelle-teuse lorsque le pare-brise n'est pas verrouillé. À l'ouverture toujours tenir les poignées (2) à deux mains pour ne pas risquer de se faire pincer.



Fermer et ouvrir le pare-brise depuis le siège du conducteur.



Ouverture

- Repousser en même temps les leviers de verrouillage droit et gauche (illustration précédente/1) et, en tenant par les deux poignées (illustration précédente/2), pousser le pare-brise sur ses glissières, vers le haut et jusqu'en butée de fin de course. En position de fin de course, verrouiller le pare-brise. S'assurer que le pare-brise est bien verrouillé.



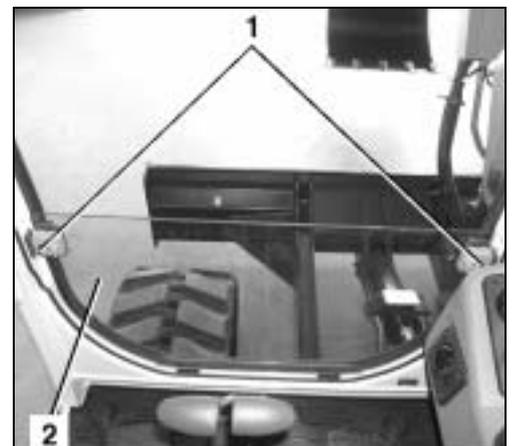
Ne pas lâcher les poignées au cours de l'ouverture. Le pare-brise pourrait remonter brusquement, de façon incontrôlée, et heurter la tête de l'opérateur. Respecter les consignes de sécurité appliquées sur la vitre latérale.

Fermeture

- Repousser en même temps les leviers de verrouillage droit et gauche (illustration précédente/1) et, en tenant par les deux poignées (illustration précédente/2), pousser le pare-brise sur ses glissières, vers l'avant et jusqu'en butée de fin de course. En position de fin de course, verrouiller le pare-brise en relâchement les leviers de verrouillage. S'assurer que le pare-brise est bien verrouillé.

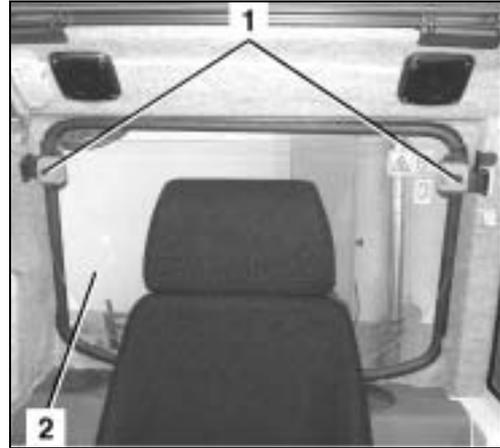
Dépose de la partie inférieure du pare-brise

- Repousser les deux verrous (1) vers l'intérieur et sortir la partie inférieure du pare-brise (2) de son support.



Utilisation

- Ranger la partie inférieure du pare-brise (2) sur les supports prévus sur la cloison arrière de la cabine. Les verrous (1) doivent s'encliquer.
- S'assurer que la partie inférieure du pare-brise est bien encliquetée.
- Pour remettre la partie inférieure du pare-brise dans la baie de pare-brise, procéder dans l'ordre inverse.



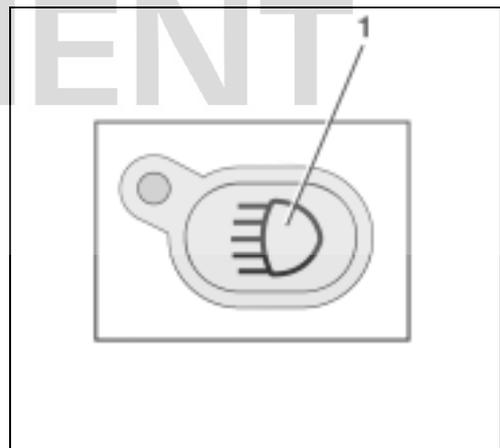
Vitre latérale

- Ouvrir le verrou en tirant sur la poignée (1) et ouvrir la vitre latérale en tirant vers l'avant ou vers l'arrière.
- Pour fermer la vitre latérale, la faire coulisser en avant ou en arrière jusqu'à ce que le verrou s'enclenche dans le cadre de la vitre.



Commande de phare de travail (flèche)

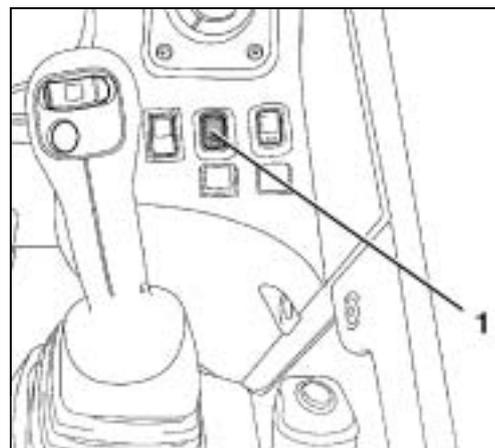
- L'interrupteur à clé se trouve en position RUN.
- Appuyer sur l'interrupteur (1) de phare de travail. Le phare de travail et l'éclairage du tableau de bord s'allument.
- Pour les éteindre, appuyer une nouvelle fois sur cet interrupteur.



Utilisation

Commande des phares de travail (cabine)

- L'interrupteur à clé se trouve en position RUN.
- Appuyer sur l'interrupteur (1) de phares de travail. Les phares de travail s'allument.
- Pour les éteindre, appuyer une nouvelle fois sur cet interrupteur.



Utilisation en hiver

Par utilisation en hiver, on entend l'utilisation de la pelleuse à des températures extérieures inférieures à -5 °C.

Mesures à prendre avant le début de l'hiver

- Le cas échéant, vidanger l'huile moteur et l'huile hydraulique et les remplacer par des huiles d'une viscosité appropriée à l'utilisation en hiver.
- Utiliser exclusivement du carburant diesel (gazole) courant contenant des additifs d'hiver. L'addition d'essence est interdite.
- Contrôler la charge de la batterie. Après une mise hors service de la machine, si les températures sont extrêmement basses, il peut être nécessaire de démonter la batterie et de l'entreposer dans un local chauffé.
- Contrôler la teneur en antigel dans le système de refroidissement (page 109) ; rectifier la teneur en antigel de telle sorte qu'elle convienne pour des températures de -25 °C à -40 °C.
- Enduire tous les joints en caoutchouc des vitres, de la porte de la cabine et les glissières de la vitre latérale avec du talc ou de l'huile aux silicones.
- Graisser toutes les serrures, à l'exception de celle du contacteur de démarrage, avec de la graisse graphitée.
- Graisser les charnières de la porte de la cabine à l'aide d'une pompe à graisse.
- Remplir le réservoir du lave-glace avec un produit de nettoyage pour vitres contenant de l'antigel (page 91).

Utilisation en hiver

- Nettoyer la pelleuse à la fin du travail (page 109) ; les chenilles, les équipements avant et les tiges des pistons des vérins hydrauliques nécessitent un soin particulier. Après avoir lavé la pelleuse au jet d'eau, la stationner dans un local sec, bien aéré et à l'abri du gel.
- Au besoin, stationner la pelleuse sur des planches de bois ou des paillasons etc. pour qu'elle ne risque pas d'être prise au sol en cas de gel.

Utilisation

- Avant la mise en marche, contrôler si les tiges des pistons des vérins hydrauliques ne sont pas givrées, car la glace pourrait endommager les joints. En plus, il faut s'assurer que les chenilles ne sont pas prises au sol sous l'effet du gel ; dans un tel cas, ne pas mettre la pelleteuse en marche.



Faire attention en montant dans la cabine, et en descendant, car la chenille pourrait être glissante.

- Immédiatement après le démarrage, ne pas faire fonctionner la pelleteuse sous charge. Avant de commencer à travailler avec les équipements avant, faire chauffer la pelleteuse à un régime moteur réduit et avec de faibles sollicitations. Ne pas faire chauffer la machine à l'arrêt.

Démarrage de la pelleteuse avec une source d'énergie extérieure



Pour l'aide au démarrage, utiliser seulement un véhicule ou appareil électrique de dépannage fournissant une tension de 12 V.



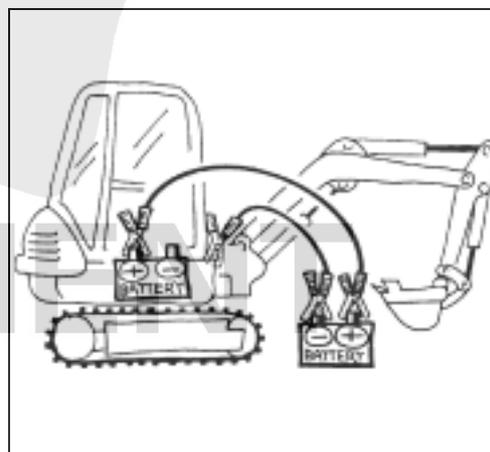
L'opérateur doit être installé au poste de conduite, tandis qu'une deuxième personne branche la batterie d'aide au démarrage.

- Dégager l'accès à la batterie et enlever le capuchon du pôle positif.
- Positionner le véhicule ou l'appareil d'aide au démarrage à côté de la pelleteuse.



Utiliser des câbles d'aide au démarrage de section suffisante.

- Raccorder le pôle positif de la batterie de la pelleteuse au pôle positif de la batterie du véhicule fournisseur d'énergie (voir l'illustration).
- Raccorder le pôle négatif de la batterie du véhicule fournisseur d'énergie au châssis de la pelleteuse. Ne pas brancher le câble négatif sur le pôle négatif de la batterie de la pelleteuse. Le point de connexion du câble sur le châssis doit être propre et non peint.



- Démarrer le véhicule fournisseur d'énergie et faire tourner son moteur à un régime de ralenti accéléré.
- Démarrer la pelleteuse et laisser tourner le moteur. Contrôler si le témoin de charge de batterie s'est éteint après le démarrage.
- Débrancher d'abord le câble d'aide au démarrage du châssis de la pelleteuse et ensuite du pôle négatif de la batterie du véhicule fournisseur d'énergie.
- Débrancher le deuxième câble d'aide au démarrage d'abord du pôle positif de la batterie de la pelleteuse et ensuite du pôle positif de la batterie du véhicule fournisseur d'énergie.
- Remettre le capuchon sur le pôle positif de la batterie de la pelleteuse.
- Si le prochain démarrage de la pelleteuse n'est toujours pas possible sans aide au démarrage, il faut contrôler la batterie et le circuit de charge de l'alternateur. Faire appel au personnel qualifié.

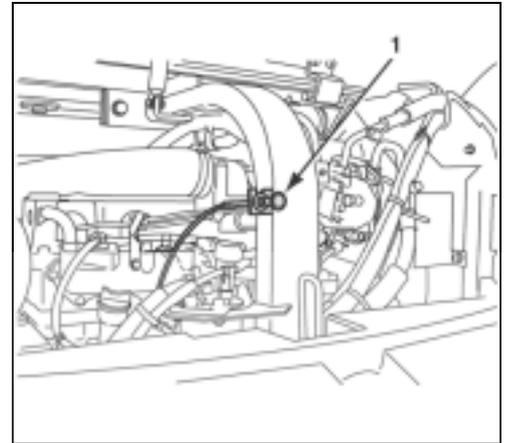
Commande des fonctions d'arrêt d'urgence

En cas d'urgence, il est possible d'arrêter manuellement le moteur et d'abaisser manuellement la flèche.

Dispositif d'arrêt manuel du moteur

S'il n'est plus possible d'arrêter le moteur avec la clé de contact, il est encore possible de l'arrêter manuellement.

- Ouvrir le capot du moteur (page 96).
- Pour arrêter le moteur, tirer sur le bouton (1) jusqu'à ce que le moteur s'arrête.
- Une fois que le moteur est arrêté, repousser le bouton dans la position d'origine.
- Fermer le capot du moteur.



La pelleuse ne doit pas être remise en marche tant que la cause du défaut n'a pas été éliminée.

Descente manuelle de la flèche

En cas de défaillance du moteur ou de parties de l'installation hydraulique il est encore possible d'abaisser la flèche et le balancier.

- Le contacteur de démarrage se trouve en position RUN.
- Si nécessaire, abaisser la flèche et le balancier à l'aide des manettes, voir section Travaux d'excavation (Manipulation des éléments de commande) (page 68).



S'assurer lors de la descente d'urgence que personne ne se trouve dans la zone de la descente d'urgence de ces équipements de travail.



La fonction de descente n'est que temporairement disponible, parce qu'elle est pilotée par l'intermédiaire de l'accumulateur de pression de l'installation hydraulique. Les vérins rentrent ou sortent en fonction de la pesanteur.

Remplissage du lave-glace

- Dévisser le bouchon et remplir le réservoir du lave-glace avec de l'eau ou du produit de nettoyage de vitres.



En hiver le produit de nettoyage de vitres doit contenir un antigel.

Ravitaillement de la pelleuse



Lors du ravitaillement, il est interdit de fumer ou de s'approcher avec une lampe à feu nu ou avec toute autre sorte de source d'inflammation. Signaliser la zone de danger avec des panneaux. Dans la zone de danger, toujours tenir un extincteur à portée de la main.



Si du carburant a débordé ou a été renversé, le neutraliser immédiatement avec des liants absorbant l'huile. Éliminer les liants contaminés conformément aux prescriptions en vigueur pour la protection de l'environnement.

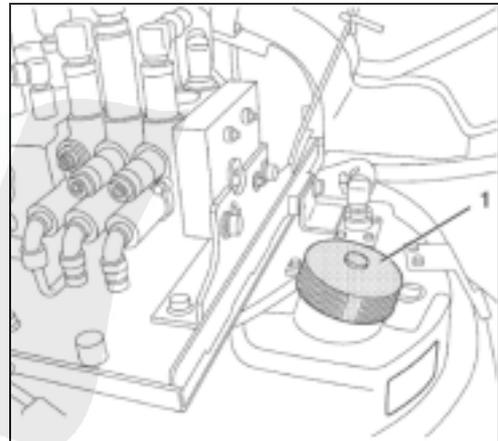


Si l'on ne dispose pas d'une station de ravitaillement avec pompe à carburant, stocker le gazole exclusivement dans des bidons homologués à cet effet.



Refaire le plein de carburant à temps pour éviter une panne sèche. L'air emprisonné dans le circuit d'alimentation en carburant peut porter préjudice à la pompe d'injection.

- Arrêter le moteur.
- Ouvrir le capot latéral (page 96).
- Dévisser le bouchon (1) du réservoir à carburant en le tournant vers la gauche.
- Introduire du gazole jusqu'au bord inférieur du goulot de remplissage.
- Visser le bouchon du réservoir à carburant et fermer le capot latéral.



Ravitaillement de la pelleuse à l'aide de la pompe aspirante

La pelleuse est équipée d'une pompe aspirante pour permettre un ravitaillement directement à partir d'un fût ou d'un bidon.



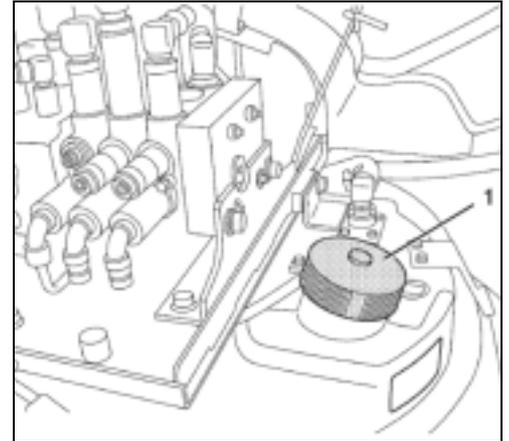
Les consignes de sécurité à respecter sont les mêmes que pour le ravitaillement conventionnel.



La pompe aspirante ne doit être employée que pour l'aspiration du gazole. Il est interdit de l'utiliser pour pomper d'autres liquides.

Utilisation

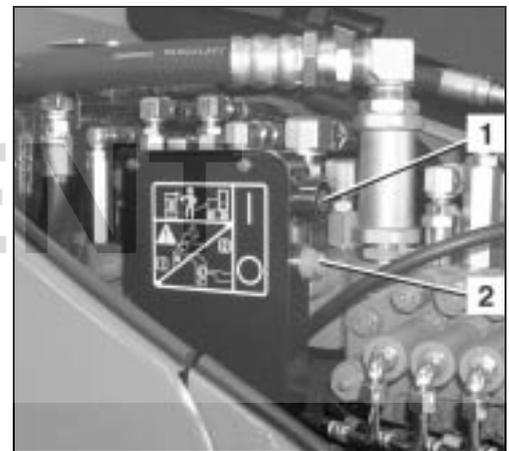
- Arrêter le moteur.
- Ouvrir le capot latéral (page 96).
- Dévisser le bouchon (1) du réservoir à carburant en le tournant vers la gauche.



- Enlever le flexible d'aspiration (1) de son support et le tenir dans le bidon.



- Mettre la pompe aspirante en marche en appuyant sur le bouton noir (1). Lorsque le niveau de remplissage maximal est atteint, la pompe aspirante s'arrête automatiquement.
- Pour l'arrêter manuellement, appuyer sur le bouton rouge (2).
- Visser le bouchon du réservoir à carburant et fermer le capot latéral.



Purge du système d'alimentation en carburant



Après une panne sèche de la pelleuse ou après le nettoyage du séparateur d'eau, il faut purger le système d'alimentation en carburant.

- Pour la purge d'air, placer le contacteur de démarrage en position RUN. La pompe électrique à carburant purge l'air du système en 60 s environ.

Remplacement de fusibles



Remplacer les fusibles défectueux exclusivement par des fusibles du même type et de la même capacité nominale.



Le pontage de fusibles, par ex. à l'aide d'un fil de fer, est interdit.



Si le défaut persiste, après le remplacement du fusible, ou si le fusible grille à nouveau immédiatement après la remise en circuit, faire appel au personnel qualifié.



Les fusibles principaux (page 95) de la pelleteuse se trouvent au-dessus de la batterie.

- Retirer le fusible défectueux de la boîte à fusibles (1) et le remplacer par un neuf.
- La disposition des fusibles est indiquée sur l'illustration suivante.
- Le fusible principal est placé au-dessus de la batterie et le fusible du circuit de l'alternateur à côté de la boîte à fusibles.



DIX
EQUIPMENT

Utilisation

Disposition des fusibles dans la boîte à fusibles

5A	20A
Room Light	Blower Motor(A/C)
20A	15A
Work Light	AI Motor
5A	10A
Meter Sub	Antitheft Sub
10A	10A
Compressor (A/C)	Alternator
15A	5A
Cigarette Lighter	Lever Lock
15A	10A
Auxiliary	Horn
15A	10A
Wiper/Washer	Meter Main
5A	5A
Glow	Travel Hi-Low
10A	5A
Overload Warning	Relay Source
10A	5A
Starter	Antitheft Main

DON'T USE THE FUSE EXCEPT INDICATED CAPACITY

Fusibles principaux

- Deux autres boîtes à fusibles (1 et 2) se trouvent au-dessus de la batterie, à côté du filtre de retour.

Assignment des fusibles (1) :

- A → Alternateur (80 A)
- B → Préchauffage d'air aspiré (100 A)
- C → Pompe aspirante (30 A)
- D → Pas occupé

Assignment des fusibles (2) :

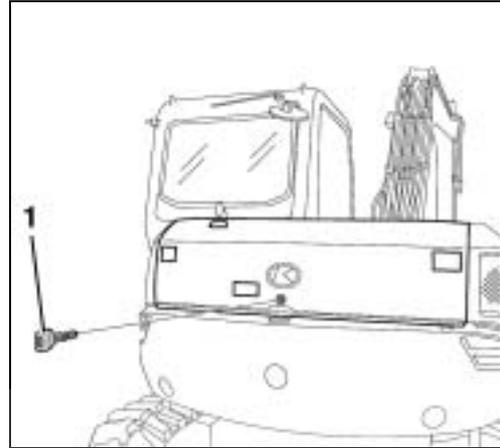
- E → Fusible principal (60 A)



Utilisation

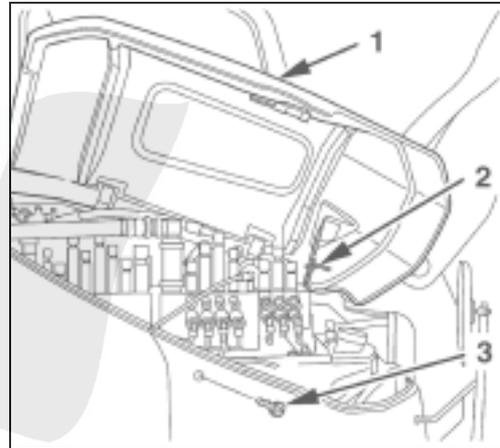
Ouverture/fermeture du capot du moteur

- Introduire la clé de contact (1) dans la serrure du capot du moteur, la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre et enfoncer le barillet de la serrure.
- Ouvrir le capot du moteur et le soulever. Grâce à ses ressorts à gaz comprimé, le capot du moteur reste en position ouverte.
- Pour le fermer, appuyer sur le capot du moteur, sa serrure s'encliquette automatiquement. Introduire la clé de contact dans la serrure et la tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour fermer le capot du moteur à clé.



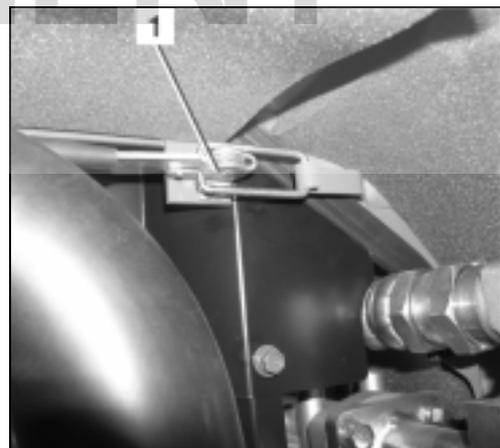
Ouverture/fermeture du capot latéral

- Introduire la clé de contact (3) dans la serrure du capot latéral (1) et la tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Ouvrir le capot latéral et le soulever. Le maintenir ouvert à l'aide de la béquille (2).
- Pour le fermer, presser le capot latéral sur sa serrure et le verrouiller avec la clé de contact.



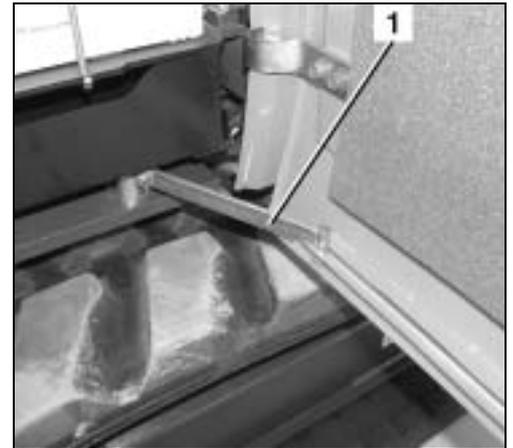
Ouverture/fermeture du revêtement latéral

- Ouvrir le capot du moteur (page 96).
- Ouvrir l'étrier de fixation (1) et défaire le crochet du revêtement latéral.
- Ouvrir le revêtement latéral et l'immobiliser en position ouverte en encliquetant le bras d'appui (illustration suivante/1).



Utilisation

- Pour la fermeture, relever le bras d'appui (1) et fermer le revêtement latéral.
- Immobiliser le revêtement latéral avec l'étrier de fixation.
- Fermer le capot du moteur.



Remplacement du godet



Pour le remplacement du godet, il faut travailler à deux. Une personne doit manœuvrer la pelleuse, tandis qu'une autre personne fixe le godet. L'opérateur doit être habilité à manier la machine, conformément aux spécifications relatives à la qualification des opérateurs de pelleuses (page 12).

C'est la personne chargée du montage du godet qui doit donner les ordres à suivre pour les mouvements des équipements avant. L'opérateur de la pelleuse ne doit donc déplacer les équipements avant qu'en suivant strictement les instructions de la personne chargée du montage du godet. Les deux personnes doivent constamment rester en contact visuel. Si le contact visuel permanent n'est plus garanti, il faut immédiatement interrompre l'opération.



Au remplacement du godet, il faut impérativement porter des lunettes de sécurité, un casque et des gants de protection.



Sous l'effet du démontage et du remontage, des bavures ou des copeaux métalliques peuvent se former sur les axes ou les bagues. Ils peuvent alors causer des blessures considérables.



Il ne faut en aucun cas procéder à l'alignement des pièces (bielle de godet, godet, balancier) en y introduisant les doigts. En cas de déplacement incontrôlé des pièces, les doigts risqueraient d'être coupés.

Dispositif antivol

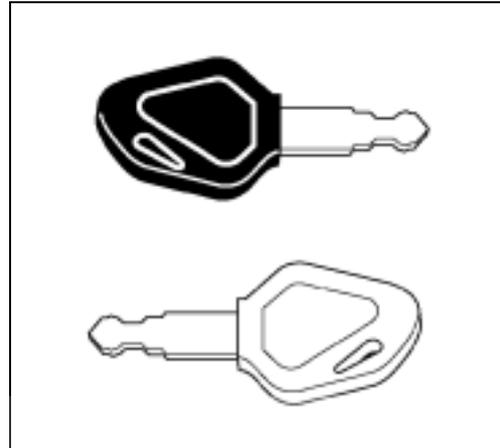
La pelleuse est équipée d'une fonction antivol n'autorisant le démarrage du moteur qu'à l'aide d'une clé enregistrée. Si l'on perd une clé enregistrée, il est possible de la désactiver. Cette opération permet d'empêcher le démarrage du moteur avec cette clé, afin de protéger la machine contre le vol.

La machine est livrée avec deux types de clés différents :

Utilisation

Clé noire (clé individuelle)

- Cette clé sert à démarrer le moteur.
- Pour démarrer le moteur, procéder comme d'habitude en introduisant la clé et en la tournant sur la position START.
- Pour que l'on puisse démarrer le moteur avec la clé noire, il faut que cette dernière ait été activée à l'aide de la clé rouge.



Le moteur ne démarre qu'avec une clé enregistrée et activée pour cette machine.

À la livraison, deux clés noires (dont une clé de rechange) sont jointes. Les deux clés noires sont déjà enregistrées. Il est possible d'enregistrer jusqu'à quatre clés.

Clé rouge (pour l'activation)

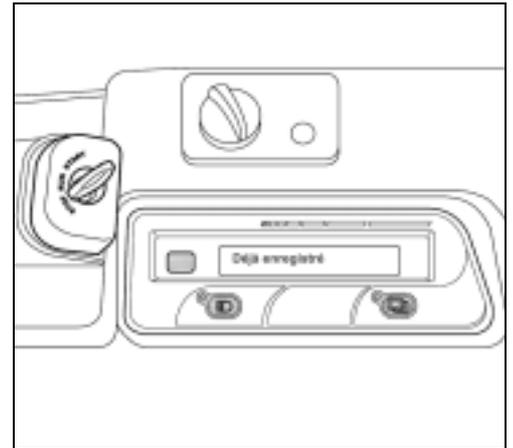
- En cas de perte de l'une des clés noires, il est possible d'enregistrer une autre clé noire à l'aide de la clé rouge (page 99).
- On ne peut pas démarrer le moteur avec la clé rouge.

Consignes concernant le système de clés

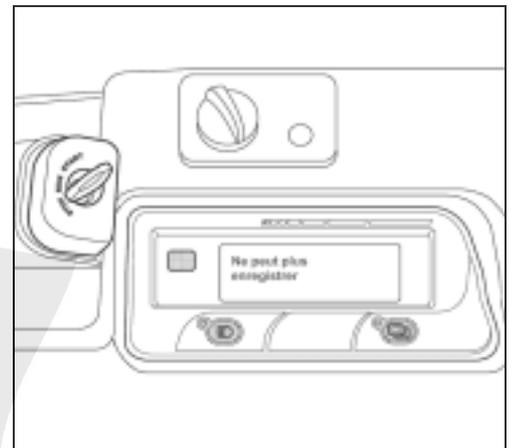
- En cas de perte d'une clé noire enregistrée, il est nécessaire de réactiver la deuxième clé et la nouvelle clé noire. Le nouvel enregistrement a pour effet que la clé perdue ou volée est dorénavant désactivée, de sorte qu'elle ne peut plus être utilisée pour démarrer le moteur.
- En cas de perte de la clé rouge, un nouvel enregistrement des clés noires est impossible. Toujours conserver la clé rouge à un endroit sûr (par ex. coffre-fort du bureau), jamais sur la machine. Si, malgré tout, vous l'avez perdue, veuillez vous adresser immédiatement à votre concessionnaire.
- Ne pas utiliser plusieurs de ces clés accrochées au même porte-clés. Cela pourrait générer des fréquences parasites et, dans certaines circonstances, il pourrait être impossible de démarrer le moteur.
- À la réception des clés, il faut donc les séparer. Si les clés sont conservées sur le même porte-clés, il ne faut pas les utiliser dans de telles conditions. En effet, si par ex. la clé noire est introduite dans le contacteur de démarrage, il est possible que l'électronique reconnaisse la clé rouge attachée au même porte-clés. Cela risque de causer des dysfonctionnements de l'électronique.
- Sur l'afficheur, les messages peuvent apparaître en 11 langues. Votre concessionnaire KUBOTA peut vous aider à choisir la langue.

Utilisation

- Lorsque l'on essaie par erreur d'enregistrer une clé noire déjà activée, le message « Déjà enregistré » est affiché et l'enregistrement ne peut pas être effectué.



- Lorsque l'on essaie d'enregistrer une cinquième clé noire, le message « Ne peut plus enregistrer » est affiché et l'enregistrement ne peut pas être effectué.



Enregistrement d'une clé noire pour la machine



Pour l'enregistrement et l'activation d'une clé noire, il faut impérativement respecter les conditions suivantes :

S'assurer que personne ne se trouve à proximité de la pelleuse. Si la présence de personnes à proximité de la pelleuse est inévitable, les avertir en donnant un bref coup d'avertisseur.

S'assurer que tous les éléments de commande se trouvent en position neutre.

Le démarrage de la pelleuse n'est autorisé que si l'opérateur est assis sur le siège du conducteur.

Il est interdit de faire tourner le moteur dans un local fermé, à moins que ce local soit muni d'une installation d'aspiration des gaz d'échappement ou soit bien ventilé. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone - le monoxyde de carbone est incolore, inodore et présente un danger mortel.

Utilisation

1. Introduire la clé rouge dans le contacteur de démarrage.



Ne pas encore tourner la clé. Si la clé se trouve sur la position RUN, la ramener sur la position STOP.

2. Appuyer sur le bouton de sélection d'affichage.
3. Le message « Mode enregistrement - retirer clé rouge » est affiché.

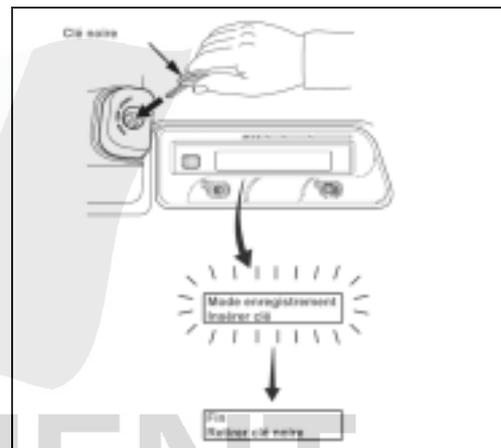


4. Retirer la clé rouge.
5. Le message « Mode enregistrement - insérer clé » est affiché.
6. Introduire la clé noire dans le contacteur de démarrage.



Ne pas encore tourner la clé. Si la clé se trouve sur la position RUN, la ramener sur la position STOP.

7. Le message « Mode enregistrement - insérer clé » clignote sur l'afficheur.
8. Au bout de quelques instants, le message « Fin - retirer clé noire » est affiché. Ce message signale que la clé noire a été enregistrée et activée pour ce véhicule.



9. Lorsque la clé noire a été retirée du contacteur de démarrage, le message « Fin - retirer clé noire » reste affiché.

Pour enregistrer une clé de rechange, répéter les opérations 5 à 8. Il est possible d'enregistrer jusqu'à quatre clés noires.

10. Tourner la clé dans la position RUN pour terminer l'enregistrement.
11. Introduire successivement toutes les clés noires enregistrées dans le contacteur de démarrage et vérifier si elles permettent de démarrer le moteur.



En cas de perte d'une clé de contact noire enregistrée, il faut réactiver les autres clés de contact noires. Le nouvel enregistrement a pour effet que la clé perdue ou volée est dorénavant désactivée, de sorte qu'elle ne peut plus être utilisée pour démarrer le moteur.